

Parce que la
santé passe
avant tout.

Rapport annuel 2022

Kilian Ziegler, véritable acrobate du verbe, cible les clichés usuels liés aux assurances-maladie.

Accéder au film:
report.swica.ch





«La transformation numérique de notre système de santé n'est pas un projet technologique, mais une mutation culturelle. Ce n'est pas quelque chose d'imposé du haut vers le bas.»

Prof. Dr Alfred Angerer

Responsable du service spécialisé en gestion de la santé
ZHAW School of Management and Law



«Les nouvelles thérapies ne doivent pas être forcément chères, elles doivent être efficaces et bénéfiques pour les personnes malades.»

Prof. Dr med. Michael Scharl

Gastro-entérologue à l'hôpital universitaire de Zurich
et cofondateur de Recolony

Avec près de 1,6 million d'assurés et 30 039 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé compte parmi les plus grandes assurances-maladie et assurances-accidents de Suisse. Son offre, qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises, propose une couverture d'assurance étendue.

Le présent rapport annuel est disponible sur report.swica.ch.

SOMMAIRE

Rapport annuel 2022.

État de situation	8
Faits & chiffres	12
Exercice 2022	16
Stratégie de SWICA	24
Collaboratrices et collaborateurs	30
Organisation	
Gouvernance d'entreprise	34
Conseil d'administration	38
Comité de direction	40
Rapport financier	
Commentaires relatifs au rapport financier	42
Indicateurs principaux	44
Bilan	45
Compte de résultat	46
Tableau de flux de trésorerie	47
Fonds propres	48
Compte de résultat par segment	49
Annexe aux comptes annuels	51
Rapport de l'organe de révision	70
Statistiques relatives à l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	74
Durabilité	78

IMPRESSUM

Le rapport annuel paraît en allemand, français et italien (extraits).
La version allemande fait foi.

Éditeur: SWICA Organisation de santé,
Römerstrasse 38, 8401 Winterthur

Rédaction et traduction: SWICA Organisation de santé
Conception, création et réalisation: Hej AG, Zurich
Photos: Claudia Link, Bâle; Lea Hepp, Zurich
Vidéo: Filmgerberei GmbH, Zurich
Correction: Stämpfli SA, Berne

Faire cavalier seul: une stratégie révolue. Relever les défis ensemble, œuvrer avec un large panel de partenaires à la réalisation d'objectifs tout en restant ouverts à l'intégration d'autres actrices et acteurs, tel est l'état d'esprit qui a imprégné de nombreuses activités durant l'année sous revue. Cette démarche, gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes, nous rend également confiants pour l'avenir.



Dr Carlo Conti
Président du conseil d'administration



Dr Reto Dahinden
CEO

Mesdames, Messieurs,

La pandémie de coronavirus est restée omniprésente en 2022. Si le virus a occasionné des taux de contamination inférieurs, moins d'hospitalisations et de décès, il s'est néanmoins traduit par une nette augmentation des primes pour l'année 2023. Cela s'explique notamment par une forte sollicitation du système de santé due au COVID-19 et par les effets de rattrapage qui ont fait bondir les dépenses de santé. Ces effets de rattrapage et ces baisses de cours sur les marchés financiers ont marqué l'année sous revue et ont eu pour conséquence un résultat d'exercice négatif. Les primes de l'assurance obligatoire des soins ont par conséquent dû être revues à la hausse pour la clientèle des particuliers après une période de stabilité relative de plusieurs années.

Comme souvent en cas de hausse des primes supérieure à la moyenne, davantage de clientes et de clients ont changé d'assureur ou optimisé

leur modèle d'assurance ou leur franchise auprès de leur prestataire existant. Bien que SWICA ait également dû procéder à des majorations significatives dans certaines régions de primes, nous nous réjouissons d'un taux de changement relativement bas. Nous avons démarré l'année 2023 avec près de 880 000 personnes au bénéfice d'une assurance de base, ce qui représente une croissance d'environ 3 % et un nouveau record.

Nous attribuons en grande partie cette fidélité marquée à la satisfaction élevée de notre clientèle. Au cours de l'exercice, SWICA Organisation de santé a trusté la première place dans quatre enquêtes représentatives de satisfaction et d'image. Nous remercions nos clientes et clients pour leur fidélité et pour les bonnes notes attribuées. Notre reconnaissance va tout spécialement à nos collaboratrices et collaborateurs qui rendent de tels scores possibles.

«L'échange de données est crucial au succès des soins intégrés. Partant de là, le traitement responsable et conforme à la loi des données de santé hautement sensibles doit être garanti à tout moment.»

Dr Carlo Conti
Président du conseil d'administration

Il y a également eu beaucoup de mouvements dans le secteur de la clientèle entreprises. Dans le domaine des indemnités journalières maladie en particulier, le nombre de nouvelles conclusions, d'adaptations de contrats et de résiliations s'est inscrit en forte hausse, se soldant in fine par une légère croissance. L'une des raisons souvent citée par les entreprises pour choisir SWICA est son offre très étendue en matière de gestion de la santé en entreprise. Alors que le nombre de cas d'indemnités journalières maladie a nettement augmenté durant l'exercice, les coûts par cas ont reculé par rapport aux années précédentes. Dans le segment de l'assurance-accidents, la situation a été plus calme, à tous les niveaux.

Au 31 décembre 2022, l'effectif global des personnes assurées comprenait, tous secteurs confondus, 1 633 864 personnes.

L'organisation du groupe, qui a connu un développement au fil du temps, a été simplifiée par SWICA au cours de l'exercice 2022. L'objectif était de garantir la clarté concernant la surveillance des différentes sociétés.

Outre les distinctions obtenues concernant la satisfaction clientèle, SWICA a aussi été récompensée pour des projets innovants: le projet pilote Home Tele Care de santé24 et de Spitex Zurich a remporté le concours de projets 2022 organisé par Gesundheitsnetz 2025 pour le maillage efficace de la télémédecine et des soins. SWICA a par ailleurs reçu, conjointement avec la CSS, l'Hôpital universitaire de Bâle, l'Hôpital cantonal de Winterthour et PwC, le Prix d'excellence santeneXt pour la Patient Empowerment Initiative. Celle-ci vise à lier les structures de rémunération du système tarifaire hospitalier à la qualité des traitements et au bénéfice pour les patientes et patients. Cela devrait notamment permettre de lutter contre les soins inutiles et inadaptés. Les deux projets primés sont basés sur des partenariats entre différents acteurs du secteur de la santé; une approche interprofessionnelle que nous considérons comme indispensable pour résoudre les problèmes existants du système actuel et endiguer la hausse des coûts.

D'autres projets de partenariat prometteurs ont été initiés au cours de l'année. L'un d'eux, Trio+, vise à bâtir un système de soins intégrés dans la région de Winterthour avec le concours de l'Hôpital cantonal de Winterthour et de Medbase. Un second, Compassana, s'est aussi fixé pour objectif d'améliorer l'accès à des soins de santé intégrés. Il s'agit d'un écosystème qui met en relation le personnel de santé médical et paramédical et favorise la coopération grâce à une plateforme de santé numérique. Les membres fondateurs aux côtés de SWICA sont Medbase, Hirslanden, le Groupe Mutuel et Helsana.

Dans tous les projets, la transformation numérique et l'utilisation de la télémédecine jouent également un rôle central dans la collaboration entre les différents acteurs du secteur de la santé. L'échange de données est crucial au succès des soins intégrés. Partant de là, le traitement responsable et conforme à la loi des données de santé hautement sensibles doit être garanti à

«Nous attribuons en grande partie cette fidélité marquée à la satisfaction élevée de notre clientèle.»

Dr Reto Dahinden
CEO

tout moment. SWICA milite afin que les pouvoirs publics créent, avec le dossier électronique du patient (DEP), un cadre qui rassemble les initiatives et les projets numériques. Sans oublier que la transparence est un facteur clé pour l'acceptation par la population.

Tout comme nous assumons notre responsabilité dans notre activité principale et que nous nous engageons pour un système de santé durable, nous souhaitons également orienter et gérer toute notre organisation selon des principes durables. C'est pourquoi nous avons adopté au printemps 2022 une stratégie de développement correspondante intégrée à la stratégie d'entreprise, suivie, à la fin de l'année, de la stratégie climatique de SWICA. L'objectif: zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050, comme requis par les scientifiques.

Et à l'image des soins intégrés, les questions de durabilité et d'environnement ne font pas bon ménage avec les initiatives isolées. Aussi SWICA a-t-elle poursuivi son partenariat avec le WWF au cours de l'année sous revue. Avec le soutien des courses sponsorisées par le WWF et les économies réalisées grâce au passage de nombreux clientes et clients de la version imprimée de notre magazine et de documents à la version en ligne, les dons en faveur du WWF, et donc de l'environnement, se sont élevés à 300 000 francs.

Nous remercions tous les collaborateurs et collaboratrices, clients et clientes ainsi que les partenaires qui se sont joints à nous cette année.



Dr Carlo Conti
Président du conseil
d'administration



Dr Reto Dahinden
CEO

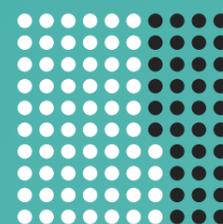
SWICA en chiffres.

Effectif total des assurés

1 633 864

862 007 assurés LAMal
30 039 entreprises clientes

Collaborateurs/trices



2 113

1 353 femmes
760 hommes

Part des coûts de gestion LAMal



de prestations d'assurance
et de résultat technique
d'assurance

5%

de coûts de gestion

Résultat annuel
consolidé

CHF
-130
mio

Recettes de primes



Primes encaissées de
CHF 5,3 mia pour des
coûts pris en charge
de CHF 4,7 mia

Assurés LAMal
avec un modèle
d'assurance alternatif



Ratio combiné
groupe SWICA

101,6
pour cent

Ratio combiné
LAMal

105,3
pour cent

Assurés LAMal
ayant contracté une assurance
complémentaire au moins



Principaux indicateurs en bref

Montants en milliers de francs

COMPTES DE RÉSULTAT	2022	2021	Variation	en %
Recettes de primes	5 283 864	5 115 207	168 657	3,3
Prestations d'assurance nettes	4 644 264	4 361 434	282 830	6,5
Produit des placements de capitaux net	-262 473	201 451	-463 924	-230,3
Résultat annuel consolidé	-130 017	85 530	-215 547	-252,0

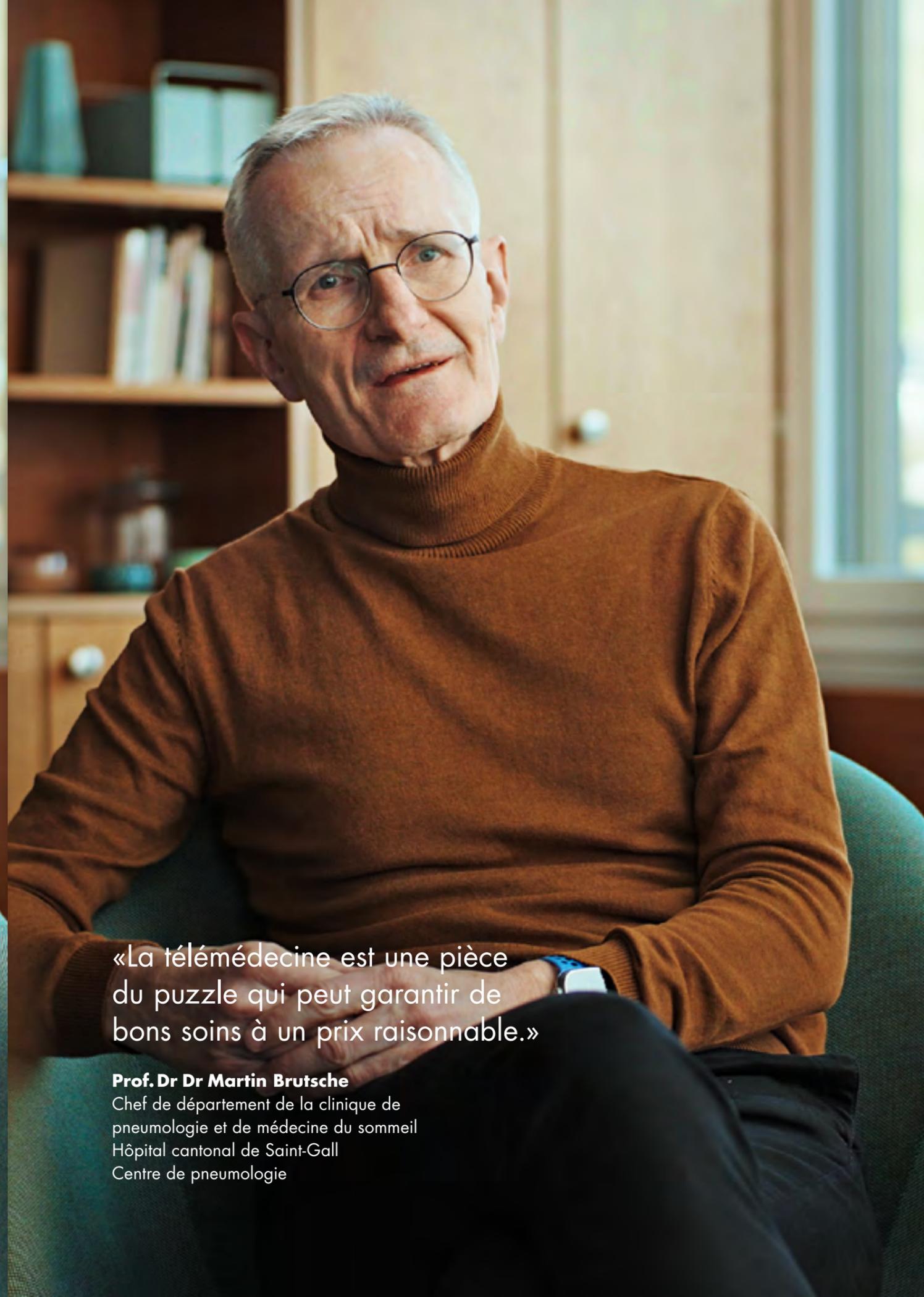
BILAN	31.12.2022	31.12.2021	Variation	en %
Somme du bilan	4 642 373	5 019 036	-376 663	-7,5
Placements	3 933 804	4 282 148	-348 344	-8,1
Provisions	2 907 792	3 083 310	-175 518	-5,7
Réserves / fonds propres	1 047 339	1 179 838	-132 499	-11,2

STATISTIQUES	2022	2021	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 633 864	1 533 605	100 259	6,5
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 853	1 803	50	2,8



«Medbase et SWICA mènent depuis des années une excellente collaboration dans le domaine des modèles d'assurance alternatifs.»

Marcel Napierala
CEO du groupe Medbase



«La télémédecine est une pièce du puzzle qui peut garantir de bons soins à un prix raisonnable.»

Prof. Dr. Dr. Martin Brutsche
Chef de département de la clinique de pneumologie et de médecine du sommeil
Hôpital cantonal de Saint-Gall
Centre de pneumologie

Temps forts.

Le partenariat comme fil conducteur des temps forts. Ce principe accompagne l'évolution vers des soins intégrés et les multiples projets initiés par SWICA ou desquels SWICA est partenaire.



JANVIER

SWICA est l'un des membres fondateurs de Compassana

Medbase, Hirslanden, le Groupe Mutuel, Helsana et SWICA ont lancé Compassana. L'écosystème ouvert met en relation le personnel médical et paramédical et favorise la coopération grâce à une plateforme de santé numérique. Celle-ci optimise les soins intégrés des professionnelles et professionnels de la santé et la coordination des parcours de soins des patientes et des patients. Compassana devrait être disponible au printemps 2023 via une application.



FÉVRIER

Application BENEcura: nouvelle fonctionnalité

L'application BENEcura offre de nombreuses fonctionnalités utiles aux personnes assurées chez SWICA. La fonction «Envoyer une photo» permet désormais de transmettre à santé24, en toute simplicité et sous forme cryptée, photos de la peau, rapports médicaux et de laboratoires ou autres documents. Cela facilite le diagnostic lors d'une téléconsultation ou l'obtention d'un deuxième avis médical auprès de santé24.



MARS

Alliance de la télémédecine et des soins de base à domicile

Dans le cadre du projet pilote Home Tele Care (HTC), les médecins de santé24 collaborent avec des spécialistes en soins APN de Spitex Zurich qui interviennent au domicile de la patientèle. Grâce aux examens supervisés médicalement, santé24 peut élargir la pose de diagnostic à un plus grand nombre de personnes et organiser leur traitement. Ce service est accessible tous les jours entre 10h et 20h aux personnes assurées chez SWICA habitant en ville de Zurich et âgées de plus de 16 ans.



MARS

SWICA, principal sponsor de slowUp et de Migros Hiking Sounds

Depuis la pandémie, l'exercice en plein air comme la randonnée, le vélo ou le jogging fait de plus en plus d'adeptes. Se faire du bien au grand air tout en s'amusant, telle est l'idée centrale de slowUp et de Migros Hiking Sounds. Convaincue par cette offre de loisirs durable, SWICA est désormais le principal sponsor national des deux manifestations qui se déroulent plusieurs fois par an dans différentes régions de Suisse, du printemps à l'automne.



MARS

Pose de la première pierre du nouveau siège SWICA

Une trentaine de personnes issues des milieux politique, économique et culturel ont assisté, le 14 mars 2022, à la pose de la première pierre du nouveau siège principal de SWICA, à la Römerstrasse à Winterthur. Les bureaux paysagers permettront une collaboration moderne et une communication directe entre les différents services. Le déménagement dans les nouveaux locaux, dont l'exploitation sera neutre en émissions CO₂, est prévu à l'automne 2024.



MARS

Adoption de la stratégie de durabilité

Fin mars, le conseil d'administration et le comité de direction ont adopté la stratégie de durabilité de SWICA, qui fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise. En tant qu'organisation de santé, SWICA se trouve investie d'une responsabilité particulière pour contribuer à la réalisation des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs climatiques fixés par la Confédération. Les activités menées dans ce sens sont présentées en détail, pour la première fois, dans un chapitre spécifique du présent rapport annuel, à partir de la page 78.



AVRIL

Ensemble pour une planète en bonne santé

Dans le cadre de son partenariat pour plus de durabilité avec le WWF Suisse, SWICA a organisé une campagne visant à réduire la consommation de papier entre janvier et mars 2022. Plus de 4 000 clientes et clients sont passés à la réception numérique de documents et près de 52 000 ont opté pour la version digitale du magazine «actualités», ce qui a permis de collecter 100 000 francs en faveur du WWF. Les courses sponsorisées du WWF, qui ont réuni 13 000 personnes, ont en outre rapporté 200 000 francs.



AVRIL

Réglementation «Work Anywhere» depuis le 1^{er} avril 2022

Avec la pandémie, le télétravail est devenu une évidence. En réponse à cette évolution et compte tenu des expériences positives faites avec le télétravail depuis le début de la crise sanitaire, le comité de direction de SWICA a élaboré la réglementation «Work Anywhere» avec effet au 1^{er} avril 2022. Depuis, une partie du travail peut être fournie en dehors des locaux de SWICA lorsque les conditions requises sont remplies. Pour un poste à temps plein, il est possible de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine.



MAI

Trio+: un système de soins intégrés pour la région de Winterthour

L'Hôpital cantonal de Winterthour, Medbase et SWICA ont mis en place un système de soins intégrés dans la région de Winterthour. Avec cette initiative centrée sur la santé des patientes et des patients, les partenaires entendent garantir une qualité de soins élevée à long terme. Pour la première fois en Suisse, un fournisseur de prestations ambulatoires, un fournisseur de prestations stationnaires et une assurance-maladie travaillent main dans la main.



MAI

Sponsor de la campagne d'allaitement depuis dix ans

Pour la dixième fois déjà, SWICA a sponsorisé la campagne d'allaitement qui s'est déroulée en Suisse alémanique. De mai à juillet 2022, des conseils correspondants ont été publiés régulièrement. Les jeunes mères ont également été invitées à deux rencontres informelles avec des conseillères en allaitement. SWICA est l'un des rares assureurs-maladie à allouer une indemnité d'allaitement de 200 francs, dans le cadre de l'assurance complémentaire, aux mères nourrissant leur enfant au sein durant dix semaines au moins.



JUIN

Pink Ribbon Charity Walk contre le cancer du sein

Chaque année en Suisse, près de 6 300 femmes sont touchées par le cancer du sein. Pour lutter contre cette maladie, le cancer le plus mortel chez la femme dans notre pays, la Pink Ribbon Charity Walk s'est tenue le 25 septembre 2022. Il s'agissait déjà de la quinzième édition de cette manifestation annuelle. La course, qui réunit quelque 5 000 personnes, met l'accent sur la solidarité avec les femmes concernées. En 2022 également, SWICA a apporté son soutien. Les dons et frais d'inscription ont permis de reverser 88 000 francs à la Ligue zurichoise contre le cancer.



JUIN

À travail égal, salaire égal

Pour le conseil d'administration et le comité de direction, l'égalité salariale va de soi. Afin de vérifier qu'elle s'applique, SWICA a chargé l'Université de Saint-Gall de réaliser une étude sur le sujet. Les résultats ont conduit dans un deuxième temps à une analyse interne approfondie qui a confirmé que l'égalité salariale était bien une réalité au sein de SWICA.



JUN À SEPTEMBRE

Enquêtes de satisfaction: quadruple médaille d'or

Bon à Savoir, Bonus, Comparis ou AmPuls: dans toutes les enquêtes de satisfaction représentatives publiées entre juin et septembre 2022, les personnes sondées ont placé SWICA en tête, parfois avec une avance considérable. Cela s'explique par un sens aigu de la qualité et du service, mais surtout par des collaboratrices et des collaborateurs compétents, aimables et engagés qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes.



JUILLET

Plateforme SWICA INTEGRA avec une offre LPP

Disposer d'une personne de contact unique pour la couverture des risques et la prévoyance est un besoin exprimé par nombre de petites entreprises. C'est pourquoi SWICA a décidé d'ajouter à sa solution d'assurance pour les PME une offre de prévoyance professionnelle, en collaboration avec une sélection de partenaires. Depuis juillet 2022, les PME peuvent également souscrire des solutions de prévoyance professionnelle sur la plateforme numérique SWICA INTEGRA. Les nouvelles offres sont particulièrement appréciées des start-up habituées au numérique, et des personnes exerçant une activité indépendante.



SEPTEMBRE

Prix d'excellence santeneXt pour la Patient Empowerment Initiative

La Patient Empowerment Initiative, sur laquelle SWICA a travaillé en collaboration avec la CSS, l'Hôpital universitaire de Bâle, l'Hôpital cantonal de Winterthur et PwC, a reçu le prix d'excellence santeneXt 2022. L'objectif est que les structures de remboursement du système tarifaire hospitalier tiennent compte de la qualité des traitements et du bénéfice pour la patientèle, afin d'éviter une surmédicalisation ou des soins inadaptés. Elle suit ainsi l'approche des soins de santé centrée sur le patient ou la patiente (value-based healthcare).



OCTOBRE

Nouveau modèle d'assurance MULTICHOICE

Lancé à l'automne 2022 et disponible depuis le 1^{er} janvier 2023, le modèle alternatif d'assurance de base MULTICHOICE propose deux points de contact numériques et un point de contact physique. Dans 24 régions de primes, les clientes et clients peuvent au choix se rendre dans une pharmacie partenaire de SWICA, recourir aux prestations de télémédecine de santé24 ou utiliser le SymptomCheck numérique de l'application BENEcura pour un premier examen médical rapide.



SEPTEMBRE

Projet pilote BENEcura public à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall

BENEcura public est le nom de la nouvelle version, plus étendue, de l'application BENEcura. Elle a été développée pour le suivi des personnes souffrant d'une maladie chronique. Comme leur besoin de soins varie fortement, le suivi doit lui aussi être flexible. C'est précisément là qu'intervient l'application. Un projet pilote de monitoring de patientes et de patients de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall atteints de BPOC a été lancé en septembre 2022.



SEPTEMBRE

Home Tele Care gagne le prix de l'innovation

Le projet pilote Home Tele Care lancé au printemps dernier par santé24 et Spitex Zurich, accompagné et évalué par la ZHAW, a remporté le concours de projets 2022 du prix de santé Gesundheitsnetz 2025 pour son maillage efficace de la télémédecine et des soins. Le projet réunit des actrices et acteurs du secteur médical, des soins et du domaine social ouverts à de nouvelles formes de collaboration et à des projets innovants concernant les prestations de santé à Zurich.



DÉCEMBRE

Stratégie climatique de SWICA: zéro émission nette d'ici 2050

Mi-décembre 2022, le comité de direction a adopté la stratégie climatique de SWICA. Elle se compose des quatre éléments suivants: bilan transparent des émissions de GES (gaz à effet de serre), réduction de toutes les émissions de GES, prise en charge de la responsabilité financière pour les émissions de GES qui continuent d'être générées et engagement public et représentation des intérêts pour la protection du climat. D'ici 2050, les émissions nettes de CO₂ doivent être nulles, comme le préconisent les objectifs climatiques fixés par les scientifiques.



DÉCEMBRE

Début 2023: 880 000 assurées et assurés de base

La hausse des coûts de la santé, principalement due à la pandémie, et les effets de rattrapage qui y sont liés ont entraîné des augmentations de primes pour l'année 2023 nettement supérieures à celles des années précédentes. La propension accrue de la clientèle à changer d'assurance lors d'une telle évolution s'est également fait sentir chez SWICA, mais est restée bien en deçà de la moyenne de la branche. Fait réjouissant, les souscriptions d'assurances complémentaires ont connu une croissance soutenue.



«Souvent, l'emploi est menacé non par les troubles psychiques, mais plutôt par les conflits qui continuent de s'aggraver.»

Dr phil. Niklas Baer
Responsable technique WorkMed



«La promotion de la santé aide à rester en bonne santé, car c'est forcément mieux que tomber malade pour ensuite recouvrer la santé.»

Daniel Rochat
Responsable département Prestations & Médecine

Stratégie de SWICA: L'humain et sa santé au centre.

Plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous offrons une large couverture d'assurance et visons à ce que notre clientèle garde la forme, recouvre la santé ou parvienne à bien vivre avec une capacité limitée.

Assurances pour les particuliers et les entreprises

SWICA est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Elle prend largement en charge les frais de guérison et de perte de gain en cas d'atteinte à la santé. En matière d'assurance de base, les personnes assurées ont le choix entre le modèle standard défini par la loi et des solutions alternatives, ainsi qu'entre différents montants de franchise. Des assurances complémentaires répondant aux besoins personnels peuvent être ajoutées à l'assurance de base. Dans les assurances hospitalisation aussi, le choix existe entre des variantes de couvertures adaptées aux situations de vie. Les entreprises clientes de SWICA peuvent conclure des assurances indemnités journalières, des assurances-accidents ainsi qu'une assurance collective des frais de guérison. Toutes les offres et prestations proposées ont en commun la ferme volonté de SWICA de rechercher des solutions et de fournir des services d'excellente qualité.

Rester en bonne santé: un objectif central

En tant qu'organisation de santé, SWICA place l'individu et non la maladie ou l'accident au centre de ses préoccupations. Notre but est de promouvoir la santé de nos clientes et de nos clients, car la santé passe avant tout. Nous les incitons à veiller à leur forme physique, à l'équilibre de leur alimentation et aux moments de détente; des objectifs soutenus par des contributions substantielles de nos assurances complémentaires. Rappelons que les primes baissent à mesure que les personnes assurées se montrent responsables.

Pionnière en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en particulier l'application BENEVITA avec un système de bonus. Les challenges réalisés dans les domaines de l'exercice physique, de la nutrition et du bien-être donnent droit à des récompenses sous forme de remises sur les primes des assurances complémentaires COMPLETA TOP et HOSPITA ou d'offres visant la promotion de la santé.

Afin d'inciter les collaboratrices et collaborateurs de nos entreprises clientes à une meilleure maîtrise de leur santé, nous procurons à ces dernières aide et conseils sur deux plans: l'introduction ou l'optimisation d'une gestion de la santé (GSE) en leur sein ainsi que la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé sur le lieu de travail. Par ailleurs, SWICA propose aux entreprises des contrats collectifs permettant à leurs collaboratrices et collaborateurs de conclure une assurance-maladie privée à des conditions avantageuses et de bénéficier du vaste éventail de produits SWICA.

Enfin, SWICA exerce aussi une action préventive et de soutien via l'offre de télé-médecine de santé²⁴. Ses médecins et autres thérapeutes dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment en matière de check-up qui peuvent être effectués dans les centres de santé Medbase ou les cabinets partenaires de SWICA.

Notre soutien pour recouvrer la santé

Les personnes assurées malades ou accidentées peuvent faire appel à la médecine aussi bien classique que complémentaire. En effet, SWICA a toujours prôné la combinaison optimale de ces deux approches thérapeutiques. Quiconque doit subir des examens ou interventions à caractère médical doit pouvoir compter sur le fait que le traitement consistera en une prise en charge globale s'inscrivant dans la durée. SWICA est convaincue que les traitements gagnent en qualité lorsque les thérapies prescrites sont coordonnées. L'expérience montre également que cette mesure évite des coûts inutiles (par exemple des examens en double).

Grâce à l'application BENEURA, les clientes et clients peuvent saisir leurs troubles de santé dans un SymptomCheck numérique et recevoir des recommandations sur les dispositions à prendre. L'appareil de télémédecine TytoHome leur permet aussi de procéder eux-mêmes à de nombreux examens, n'importe quand et partout. Si cette procédure débouche sur un échange avec santé24, un diagnostic professionnel et des recommandations de traitement peuvent être communiqués.

Avec santé24, SWICA dispose depuis 2019 de son propre centre de télémédecine au bénéfice d'une autorisation d'exercer. Cette reconnaissance permet à ses médecins d'assurer, outre des conseils téléphoniques, des prestations médicales plus étendues s'il s'agit d'un diagnostic susceptible d'être posé par télémédecine. Les médecins peuvent notamment prescrire des médicaments, délivrer un certificat d'incapacité de travail ou ordonner des analyses de laboratoire et des thérapies.

Les centres de santé Medbase et autres cabinets partenaires constituent un pilier important, du point de vue qualitatif aussi, de l'offre globale de SWICA. Ils garantissent à nos assurées et assurés l'accès à un réseau de médecins et thérapeutes qualifiés. Ces centres et cabinets situés au cœur des villes collaborent étroitement avec des médecins de famille et d'autres spécialistes. Les employées et employés malades ou accidentés des entreprises clientes de SWICA sont suivis de près par une ou un Care Manager jusqu'à leur guérison et leur retour au travail.

Qualité de vie et limites physiques ne sont pas contradictoires

Parfois, les maladies et les accidents entraînent des séquelles irréversibles. Les personnes concernées s'inquiètent donc de maintenir leur qualité de vie. SWICA leur prodigue les conseils nécessaires et les accompagne dans leur parcours médical pour qu'elles puissent conserver un maximum d'autonomie, notamment grâce aux programmes de soins intégrés proposés. SWICA exploite les atouts spécifiques de la télémédecine, des programmes de coaching en ligne, des pharmacies, des médecins de famille et des spécialistes afin d'assurer un suivi professionnel le moins intrusif possible. Dans le cas des malades chroniques nécessitant une prise en charge médicale régulière, le soutien parfaitement adapté à leur situation offert par SWICA est d'autant plus important. Ici, SWICA mise toujours plus sur une approche hybride associant judicieusement des entretiens réguliers avec des thérapeutes et le recours à une application spécifique.

Nous créons des conditions propices à la solidarité

En incitant à des comportements responsables, en favorisant la guérison des assurées et assurés malades ou accidentés et en aidant les personnes confrontées à des limites persistantes à bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, SWICA contribue à la solidarité entre personnes malades et bien portantes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Nos principes entrepreneuriaux

Nous gérons notre entreprise de manière pérenne et en maintenant sa stabilité financière. Nos objectifs ambitieux reposent sur la volonté constante d'offrir à notre clientèle une qualité de service exceptionnelle et de dépasser ses attentes. Le succès de SWICA est étroitement lié à la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle s'emploie à les soutenir, à les encourager et à développer leurs compétences. Notre action

est axée sur l'efficacité. Aussi, SWICA réduit au maximum ses coûts administratifs. Elle gère ses placements de capitaux de manière responsable, consent les investissements propres à lui permettre de continuer à s'améliorer, noue des coopérations judicieuses, numérise au maximum les opérations ne nécessitant pas d'intervention manuelle et, enfin, adopte des solutions innovantes pour relever les défis du secteur de la santé.

Par sa stratégie et ses activités, SWICA contribue au succès et à la pérennité du système de santé. Les offres et les partenariats de SWICA permettent non seulement de mieux maîtriser les coûts, mais aussi de réduire la consommation des ressources, et donc l'empreinte écologique, du système.

En incitant ses clientes et clients à privilégier un mode de vie sain et en soutenant la prévention de maladies, elle les aide à rester en bonne santé le plus longtemps possible et à ne pas avoir besoin de prestations médicales; avec à la clé une moindre sollicitation du système de santé à tous les niveaux: financier, social et environnemental.

Grâce à des partenariats étroits avec les prestataires de soins, elle favorise la collaboration et participe activement à l'élaboration du parcours des patientes et patients en cas de maladie. Il en résulte une prise en charge efficace et de qualité tout en diminuant le risque de surmédicalisation ou de sous-médicalisation et de soins inadaptés. Si les personnes malades et leur entourage sont les premiers à en bénéficier, l'ensemble du système de santé, la société et l'environnement ne sont pas en reste, puisque la consommation inutile de ressources est ainsi évitée. Nous la réduisons également en notre sein en conservant le même niveau de qualité et nous nous engageons pour une planète en bonne santé.



Voir la version animée de la
→ stratégie de SWICA



«Mon travail chez SWICA est
tout sauf ennuyeux.»

Kira Broda
Spécialiste Achat de prestations



«Faire confiance, c'est à mon
avis très important, comme le fait
SWICA avec sa réglementation
'Work Anywhere'.»

Christoph Stäheli
Responsable RH SWICA

Collaboratrices et collaborateurs.

Depuis avril 2022, le personnel de SWICA dispose d'une réglementation avant-gardiste sur le télétravail: Work Anywhere. En parallèle, des bases managériales complètes misant fortement sur le coaching et la gestion situationnelle ont été élaborées.

Pragmatique, engagé et fiable sont trois qualités issues des valeurs de l'entreprise que la clientèle apprécie beaucoup chez le personnel de SWICA. En 2022, SWICA a décroché pas moins de quatre médailles d'or dans différentes enquêtes de satisfaction. Un excellent résultat obtenu grâce à un personnel bien formé, motivé et satisfait. Au cours de l'année sous revue, des mesures issues du dernier sondage icommit sur le thème du nouveau monde du travail ont été mises en œuvre, dont l'introduction d'une réglementation généreuse sur le télétravail.

Work Anywhere, la nouvelle norme

Lors du sondage icommit de 2021, 95% des collaboratrices et collaborateurs avaient indiqué souhaiter continuer à télétravailler à raison de 50% de leur temps de travail après la pandémie. Le comité de direction a pris en compte ce souhait et a introduit la nouvelle réglementation Work Anywhere en avril 2022. Celle-ci permet au personnel à plein temps de travailler jusqu'à trois jours en dehors des locaux de SWICA. Les expériences positives acquises lors de la période de télétravail obligatoire pendant la pandémie se sont confirmées au cours de l'année.

Nouvelle convention collective de travail

L'introduction de Work Anywhere a coïncidé avec l'entrée en vigueur de la convention collective de travail (CCT) actualisée, qui avait été négociée conjointement avec la commission du personnel SWICA et la Société des employés de commerce en tant que partenaire social. Toutes les adaptations opérées sont en faveur du personnel: maintien de l'intégralité du salaire net pendant 730 jours en cas de maladie ou d'accident, octroi de 35 jours de congé aux membres du personnel dès 60 ans, compensation désormais obligatoire du travail supplémentaire prescrit par du temps libre en vue d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, inscription du congé paternité dans la CCT.

Garantie pérenne de la caisse de pension

Comme nombre d'entreprises, SWICA est contrainte de réduire progressivement son taux de conversion pour les avoirs de caisse de pension de 5,0% à 4,55% entre 2022 et 2025. Afin d'en atténuer les effets, nous avons défini différentes mesures. Ainsi, SWICA et la fondation de prévoyance du personnel effectuent des versements à la caisse de pension pour les salariées et salariés plus âgés qui ne peuvent plus accumuler de compensation jusqu'à leur départ à la retraite. Les jeunes peuvent désormais s'affilier à la caisse de pension dès l'âge de 20 ans; concernant les salaires les moins élevés, SWICA a réduit la déduction du montant de coordination, ce qui entraîne une augmentation du salaire assuré LPP.

Diriger@SWICA

Le modèle de direction a été davantage axé sur les éléments stratégiques et les valeurs de SWICA au début de l'année 2022. Ce modèle est basé sur une approche situationnelle et relationnelle qui mise sur le coaching et permet au personnel de mieux développer son potentiel. Parallèlement à cette nouvelle orientation, SWICA a ajouté des cours de gestion du personnel à son offre de formation.

Une vaste offre de formation

SWICA accorde également une grande valeur à la formation continue destinée aux non-cadres. Les activités d'assurance-maladie et accidents requièrent un haut degré de spécialisation qui garantit aussi un conseil exhaustif de la clientèle existante et potentielle. D'où l'enrichissement des modules de formation, portés de 80 à 95 par SWICA, auxquels s'ajoutent 145 cours en ligne.

Égalité salariale respectée

Si pour SWICA l'égalité salariale constitue une évidence, elle n'a pas pu faire l'économie d'une analyse en la matière suite à la nouvelle loi sur l'égalité entre femmes et hommes. Le mandat a été confié à l'Université de Saint-Gall. Les résultats ont conduit à une analyse interne approfondie, qui a confirmé que l'égalité salariale était bien une réalité au sein de SWICA.

Des équipes panachées

SWICA, l'un des leaders de la formation des apprenties et apprentis, offre une place d'apprentissage à 55 jeunes. Au terme de leur formation, la plupart d'entre eux restent au service de l'entreprise. Les personnes expérimentées de plus de 50 ans, qui représentent plus de 20% de l'effectif de SWICA, sont également les bienvenues. En effet, les équipes panachées sont sources de valeur ajoutée.

Part des femmes parmi les cadres



L'égalité des salaires et des chances entre femmes et hommes relève de l'évidence pour SWICA.

Une formation d'avenir



À l'issue de leur formation, 66% des apprentis aspirent à rester chez SWICA et peuvent le faire.

Mix entre les générations



SWICA croit à la plus-value qu'assurent des équipes variées et propose donc un bon mix entre les différents groupes d'âge.

532 francs pour la formation continue externe



SWICA investit dans la formation continue externe 532 francs par an et poste à plein temps.

82% de reprise du travail



À l'issue d'un congé maternité, la plupart des collaboratrices reprennent leur travail chez SWICA.

Congés parentaux



Paiement de l'intégralité du salaire durant les 16 semaines du congé maternité et les quatre semaines du congé paternité.

21% de collaborateurs âgés de plus de 50 ans



Une longue expérience est valorisée chez SWICA.

265 formations continues



Le mot «compétence» s'écrit en lettres capitales. Les différentes formations continues apportent le savoir-faire dans le domaine social et de l'assurance-maladie: 95 modules de formation spécialisée, 25 segments de formation des cadres et 145 e-learning.

34% de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel



Plus d'un tiers des membres du personnel SWICA travaille à temps partiel, notamment pour mieux concilier famille et profession.

Gouvernance d'entreprise.

SWICA s'engage à défendre les intérêts de ses personnes assurées. Les clientes et clients qui concluent leur assurance de base auprès de SWICA deviennent donc membres de l'association SWICA Organisation de santé.

Les déléguées et délégués de l'association SWICA se retrouvent une fois l'an pour leur assemblée. Les membres du comité de l'association y sont élus pour un mandat de trois ans et deviennent ainsi membres désignés du conseil d'administration des sociétés du groupe SWICA.

Le conseil d'administration est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des déléguées et délégués ou aux assemblées générales des sociétés du groupe SWICA en vertu de la loi ou des statuts. Ainsi, il lui appartient d'arrêter la stratégie du groupe et de veiller à ce que les lignes directrices financières de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance soient respectés. SWICA se réfère au Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise qui englobe aussi le développement durable, auquel est consacré dans son entier le chapitre suivant. La mise en œuvre requiert la

définition de principes de gouvernance d'entreprise par le conseil d'administration, notamment en matière de gestion de la compliance, de gestion des risques et de système de contrôle interne (SCI). Il adopte également la stratégie de développement durable. Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants et exercent leur mandat à titre accessoire, dans le respect de règles transparentes et bien établies sur les conflits d'intérêts. Il comprend huit membres, dont deux femmes, et couvre l'ensemble des connaissances nécessaires à la gestion du groupe SWICA.

Les tâches et les obligations du conseil d'administration et du comité de direction sont définies dans le règlement d'organisation. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Quatre comités permanents préparent les décisions du conseil d'administration.

Comité Stratégie et développement du marché

Le comité Stratégie et développement du marché (SDM) suit l'évolution de ce dernier et pilote la stratégie. Il évalue les projets, participations et coopérations d'importance primordiale pour le développement stratégique futur. En outre, le SDM contrôle que les activités du comité de direction soient conformes avec la stratégie d'entreprise. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration, qui arrête les décisions stratégiques. Le SDM se compose d'Adrian Bult (présidence), ainsi que de Carlo Conti (président du CA) et de Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidente du CA).

Comité de contrôle de gestion, de placement et d'assurance

Le comité de contrôle de gestion, de placement et d'assurance (CCGPA) surveille la tenue de la comptabilité (impôts inclus), la gestion des placements et les lignes directrices en matière d'assurance. Ces dernières englobent la gestion du risque, y compris le SCI, le service Legal & Compliance ainsi que la révision interne et externe. Ce comité est formé de Martin Frei (présidence), de Martin Wenk et de Stefan Loacker. Le responsable de la révision interne et le Chief Compliance Officer sont des participants permanents. Le Chief Risk Officer est impliqué dans les séances selon les thématiques abordées.

Comité nominations et rémunérations

Le Comité nomination et rémunérations (CNR) prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers relatifs à la nomination de membres du conseil d'administration, du CEO et de membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme,

à l'exception des membres du comité de direction, les titulaires des fonctions les plus élevées de la direction, directement subordonnés au CEO. Sur proposition du CCGPA, il désigne aussi les titulaires des fonctions de Chief Risk Officer, Chief Compliance Officer, responsable de la révision interne et actuaire responsable. En outre, le CNR est chargé de procéder à une première analyse des dossiers stratégiques importants de politique du personnel, cela à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires à verser à ses membres et la rémunération des membres du comité de direction en recourant de temps à autre à une expertise externe. Siègent dans ce comité Carlo Conti (présidence, président du CA), Casimir Platzer et Martin Frei.

Comité de gestion des prestations assurées

Le comité de gestion des prestations assurées (CGP) suit ce domaine sous l'angle stratégique. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi que les influences politiques. Siègent au sein du CGP Ruth Fleisch-Silvestri (présidence, vice-présidente du CA), Carlo Conti (président du CA), Caroline Thoma et Stefan Loacker.

Révision interne

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité directe du conseil d'administration, la révision interne est indépendante des activités opérationnelles. Le conseil d'administration a confié sa direction au CCGPA.

Actuaire responsable

SWICA a délégué à une personne extérieure la fonction d’actuaire responsable. La personne en charge de cette mission est Sabine Betz, collaboratrice d’Ernst & Young SA à Zurich. Les tâches de l’actuaire responsable sont définies dans la loi et l’ordonnance correspondante. Parmi ces tâches figurent notamment l’appréciation de la situation financière actuelle et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l’influencer.

Système de contrôle interne

SWICA dispose d’un SCI axé sur les risques qui satisfait aux exigences du droit. Il fait l’objet d’une supervision et d’une amélioration continues. Sa mission est de coordonner systématiquement à l’échelle du groupe les contrôles internes existants et d’en consigner les résultats par écrit.

Code de conduite

Le Code de conduite a été élaboré afin de sensibiliser tous les collaborateurs et collaboratrices aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de les enjoindre à faire montre d’éthique, de transparence et de durabilité. Il doit également servir de repère sûr dans les décisions à prendre et activités à mener au quotidien, cela afin de promouvoir la confiance placée en SWICA et de protéger sa bonne réputation. SWICA dispose d’un service Codex indépendant appelé à recueillir le signalement d’éventuelles irrégularités.

Modifications au sein du conseil d’administration et du comité de direction

Au cours de l’année sous revue, il n’y a eu aucun changement de personnel au sein du conseil d’administration ou du comité de direction.

Rémunérations du conseil d’administration et du comité de direction

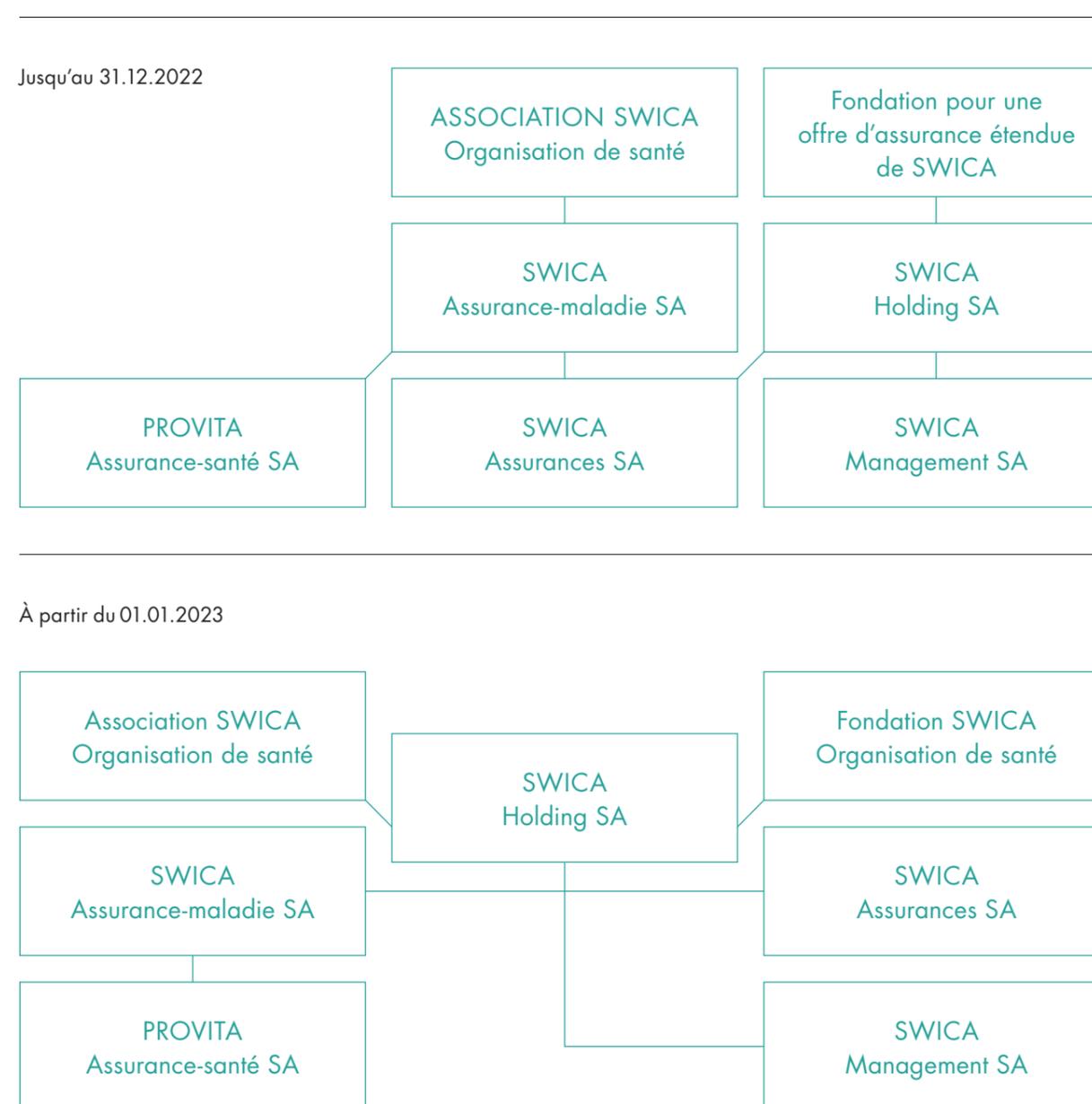
La rémunération des membres du conseil d’administration est forfaitaire, sans part variable, ni prime ou indemnité de départ. Celle des membres du comité de direction se compose d’une rémunération de base et d’une part variable. Elle se fonde principalement sur les axes stratégiques et la performance de l’équipe.

Le total des honoraires versés aux membres du conseil d’administration a atteint un total de 1 008 500 francs. Son président a reçu la somme la plus importante, soit 200 000 francs. Le total des rémunérations des membres du comité de direction (six personnes) s’est élevé à 2 725 855 francs, y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent 414 086 francs. La rémunération totale la plus élevée, parts variables comprises, soit 620 275 francs et 115 383 francs de cotisations de prévoyance, est allée au CEO. Les honoraires perçus par le personnel pour des mandats exercés pour le compte de SWICA au sein de conseils d’administration d’autres entreprises ont été entièrement reversés à SWICA.

Structure organisationnelle

Au cours de l’exercice 2022, SWICA a simplifié son organisation de groupe historique dans un souci de clarté concernant la surveillance des différentes sociétés. Désormais, seules SWICA Assurance-maladie SA et PROVITA Assurance-santé SA gèrent l’assurance obligatoire des soins selon la loi fédérale sur l’assurance-maladie (LAMal). Les assurances complémentaires

et assurances d’entreprise (indemnité journalière maladie, assurance-accidents) dépendent nouvellement de SWICA Assurances SA, qui relève de la surveillance de la Finma. La structure organisationnelle révisée a permis de clarifier les responsabilités et de renforcer la protection des personnes assurées.



Conseil d'administration.

Conseil d'administration	mandat depuis	jusqu'en
Dr Carlo Conti président, docteur en droit	2015	2025
Dr Ruth Fleisch-Silvestri vice-présidente, docteure en médecine	2015	2024
Stefan Loacker licencié en économie HSG, diplôme universitaire en sociologie et économie de l'Université de Vienne	2021	2024
Adrian Bult licencié en économie HSG	2013	2023
Martin Frei économiste HES, expert-comptable diplômé	2013	2023
Caroline Thoma Executive MBA HSG en médias et communication	2021	2024
Casimir Platzer hôtelier diplômé EHL	2015	2025
Martin Wenk licencié en droit	2017	2025



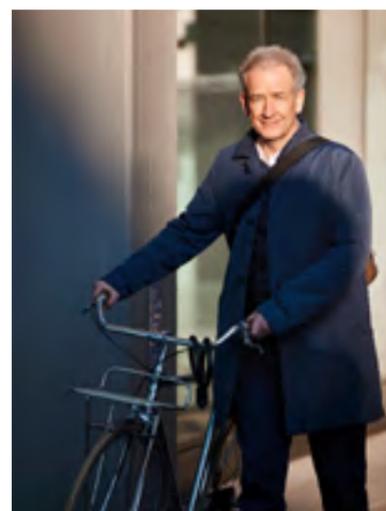
Dr Carlo Conti



Dr Ruth Fleisch-Silvestri



Stefan Loacker



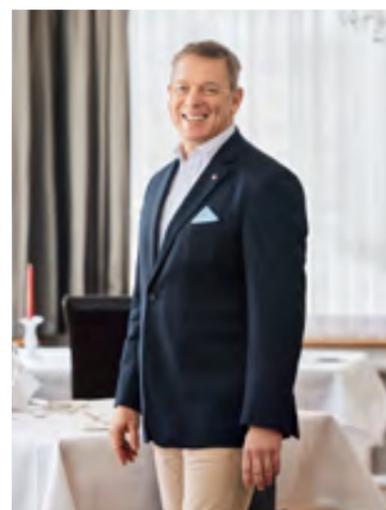
Adrian Bult



Martin Frei



Caroline Thoma



Casimir Platzer



Martin Wenk

Membres du comité de direction.

Membres du comité de direction	année de naissance	mandat depuis
Dr Reto Dahinden CEO, docteur en économie HSG	1964	2012
Norbert Reisinger responsable département Finances&Controlling, master en économie HSG	1962	1999
Andreas Koller responsable département Product Management&Underwriting, économiste HWV	1972	2006
Dr Joy Müller responsable département Marché, doctorat en ingénierie	1973	2021
Fabian Ringwald responsable département Informatique, master en informatique, MBA/EMBA	1979	2020
Daniel Rochat responsable département Prestations&Médecine, EMBA FHO	1971	2014



Dr Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Dr Joy Müller



Fabian Ringwald



Daniel Rochat

Fortes effets de rattrapage et faiblesse des marchés financiers.

L'année sous revue a été marquée par des effets de rattrapage importants dus au COVID-19 et des baisses de cours sur les marchés financiers, ce qui a entraîné un résultat d'entreprise négatif. Grâce à des fonds propres substantiels, les finances de SWICA reposent sur des bases solides. Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise s'est fixé à 101,6 %.

Lors de l'année sous revue, les recettes de primes ont augmenté à 5,284 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 3,3%. D'importants effets de rattrapage liés à la pandémie ont mené à une hausse conséquente des prestations d'assurance nettes de 6,5% pour atteindre 4,644 milliards de francs. Ce découplage entre les recettes de primes et les coûts des prestations a entraîné un résultat technique négatif de 85,8 millions de francs. Combiné à l'évolution défavorable des marchés financiers, il en a résulté une perte d'entreprise de 130 millions de francs. Si celle-ci n'a pas été plus élevée, c'est en raison de la dissolution de réserves pour les risques liés au marché à hauteur de 216,1 millions de francs. Le rendement net sur les placements de capitaux s'est monté à moins 6,3%.

Une évolution hétérogène dans les segments

L'augmentation des coûts de prestations dans l'assurance-maladie LAMal s'est avérée nettement supérieure aux prévisions, avec pour conséquence une perte technique d'assurance de 169,6 millions de francs. Le ratio combiné dans le segment de la LAMal a augmenté à 105,3%.

Le segment de l'assurance-maladie LCA, qui englobe les assurances complémentaires privées et les assurances d'indemnités journalières, ainsi que le segment de l'assurance-accidents ont connu une évolution plus favorable. Les deux segments ont enregistré un résultat technique positif. Alors que le résultat global du segment LCA était également dans le vert, l'assurance-accidents a clôturé avec un résultat global négatif en raison du résultat financier. Le ratio combiné du segment LCA a reculé pour s'établir à 97,2%; dans le segment de l'assurance-accidents, il s'est amélioré à 88,6%.

Un effet yoyo indésirable dans l'assurance de base

Comme en 2021, les primes de l'année 2022 ont été calculées au plus près, conformément aux attentes de l'autorité de surveillance. Si les primes s'avèrent insuffisantes, la perte technique est compensée en puisant dans des réserves constituées durant les années fastes au titre de l'assurance de base, qui n'est pas axée sur les bénéficiaires. Cette opération ne peut pas être répétée à l'envi et doit être réservée à des situations exceptionnelles. Aucun tassement de l'évolution des coûts des prestations n'a été observé au cours de l'année et, comme chacun sait, il a fallu procéder à des augmentations massives des primes pour 2023. L'évolution des prestations au premier trimestre 2023 suggère que les majorations de primes appliquées devraient permettre de réaliser un résultat technique équilibré en 2023.

Des finances saines autorisent la dissolution de réserves

La valeur des placements de capitaux accuse un repli à 3,934 milliards de francs. Le risque de perte lié aux placements est mesuré par la value at risk. Sur la base de ces calculs, des réserves ont été constituées au cours des années précédentes. Conformément à leur objectif, une partie de ces réserves a été dissoute durant l'exercice, réduisant ainsi les pertes sur les placements financiers.

Le solde de fonds propres a diminué de 11,2% pour être ramené à 1,047 milliard de francs. De ce fait, SWICA continue de bénéficier d'un financement solide.

Principaux indicateurs de l'exercice.

Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2022	2021	Variation	en %
Primes	5 283 864	5 115 207	168 657	3,3
Prestations d'assurance nettes	4 644 264	4 361 434	282 830	6,5
Produit des placements de capitaux net	-262 473	201 451	-463 924	-230,3
Résultat annuel consolidé	-130 017	85 530	-215 547	-252,0

Compte de résultat détaillé, voir p. 46.

Bilan

Montants en milliers de francs	2022	2021	Variation	en %
Somme du bilan	4 642 373	5 019 036	-376 663	-7,5
Placements	3 933 804	4 282 148	-348 344	-8,1
Provisions	2 907 792	3 083 310	-175 518	-5,7
Réserves / fonds propres	1 047 339	1 179 838	-132 499	-11,2

Bilan détaillé, voir p. 56.

Statistiques

	2022	2021	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 633 864	1 533 605	100 259	6,5
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 853	1 803	50	2,8

Statistiques détaillées, voir p. 74.

Bilan consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS			
Placements de capitaux	4	3 933 804	4 282 148
Immobilisations incorporelles	5	692	453
Immobilisations corporelles	6	34 543	29 718
Comptes de régularisation actifs	7	177 883	113 736
Créances	8	276 017	282 877
Stocks de marchandises		2 273	2 413
Liquidités		217 161	307 690
Total de l'actif		4 642 373	5 019 036
PASSIFS			
Capital de l'entité		34 965	5 200
Réserves provenant de primes		10 318	14 605
Réserves provenant de bénéfices		1 131 522	1 075 757
Résultat consolidé		-130 017	85 530
Participations minoritaires au capital		551	-1 254
Fonds propres		1 047 339	1 179 838
Provisions techniques pour propre compte	9	2 450 677	2 411 400
Provisions non techniques	10	1 270	0
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	455 845	671 910
Comptes de régularisation passifs	12	122 617	218 462
Impôts différés passifs		25 110	32 141
Dettes	13	539 516	505 285
Capitaux étrangers		3 595 034	3 839 198
Total du passif		4 642 373	5 019 036

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2022	2021
Primes acquises pour propre compte	14	5 283 864	5 115 207
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-4 644 264	-4 361 434
Compensation des risques entre assureurs		-133 277	-201 334
Participation des assurés aux excédents		-78 075	-61 402
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-513 031	-463 407
Autre résultat d'exploitation	17	-1 060	-1 844
Résultat technique d'assurance		-85 842	25 787
Produits des placements de capitaux	18	216 239	308 050
Charges des placements de capitaux	18	-478 712	-106 599
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	216 065	-95 579
Résultat des placements de capitaux		-46 409	105 872
Résultat d'exploitation		-132 251	131 659
Résultat exceptionnel		349	187
Résultat consolidé avant impôts		-131 902	131 846
Impôts sur les bénéfices	19	2 221	-46 435
Participations minoritaires au résultat		-337	119
Résultat consolidé		-130 017	85 530

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2022	2021
Résultat consolidé		-130 017	85 530
Réévaluations de capitaux placés	4	210 239	-97 721
Amortissements d'immobilisations incorporelles	5	1 794	1 355
Amortissements d'immobilisations corporelles	6	6 428	5 481
Amortissements de créances	8	13 712	5 023
Variation des provisions techniques pour propre compte	9, 15.1	39 276	83 841
Variation des provisions non techniques	10	1 270	-359
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux (nette)	11, 18	-216 065	95 579
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations corporelles	6	-71	-56
Variation des créances	8	-6 852	-28 135
Modification des stocks de marchandises		140	-2 413
Variation des comptes de régularisation actifs	7	-64 147	-7 116
Variation des dettes	13	34 231	90 492
Variation des comptes de régularisation passifs	12	-95 845	13 962
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		-7 032	9 917
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement / flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		-212 939	255 379
Investissements dans les placements de capitaux	4	-1 458 017	-951 373
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	1 596 122	763 353
Investissements dans des immobilisations incorporelles	5	-2 033	-1 364
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-11 254	-6 467
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	74	128
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation / flux de trésorerie de l'activité d'investissement		124 891	-195 723
Modification du périmètre de consolidation		-2 819	-7 475
Variation des participations minoritaires		337	-119
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-2 482	-7 594
Flux de trésorerie net total		-90 529	52 063
État initial des liquidités au 01.01		307 690	255 628
État final des liquidités au 31.12		217 161	307 690
Variation des liquidités		-90 529	52 063

Fonds propres consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Participations minoritaires au capital	Total
Fonds propres au 01.01.2021	5 200	0	22 129	937 885	137 872	-1 184	1 101 902
Distribution des résultats 2020				137 872	-137 872		0
Résultat consolidé					85 530	-119	85 411
Modification du périmètre de consolidation			-7 524			49	-7 475
Fonds propres au 31.12.2021	5 200	0	14 605	1 075 757	85 530	-1 254	1 179 838
Distribution des résultats 2021				85 530	-85 530		0
Résultat consolidé					-130 017	337	-129 680
Augmentation de capital	29 765			-29 765			0
Modification du périmètre de consolidation			-4 287			1 468	-2 819
Fonds propres au 31.12.2022	34 965	0	10 318	1 131 522	-130 017	551	1 047 339

Capital de l'entité

Cette position comprend le capital-actions de SWICA Holding SA. Le capital-actions de CHF 34 965 000.- est divisé en 34 965 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-.

Goodwill dans les fonds propres

Les actions restantes en rapport avec l'acquisition d'assurance AG durant l'exercice 2019 ont été acquises au cours de l'année sous revue et le goodwill comptabilisé avec les fonds propres a été augmenté de KCHF 2 027 pour atteindre KCHF 4 622. Un amortissement annuel de la valeur résiduelle sur cinq ans s'élèverait ainsi à KCHF 613.

Au cours de l'exercice 2021, un goodwill de KCHF 7 524 a été comptabilisé avec les fonds propres suite à l'acquisition de curafox SA. L'amortissement annuel correspondant sur cinq ans s'élèverait à KCHF 1 505.

Au cours de l'année sous revue, un goodwill de KCHF 890 a été comptabilisé avec les fonds propres en raison de l'acquisition de PureSana SA. L'amortissement annuel correspondant sur cinq ans s'élèverait à KCHF 178.

Compte de résultat consolidé par segment 2022

Montants en milliers de francs	LAMal 2022	LCA 2022	Accident 2022	Autres 2022	Éliminations 2022	Total 2022
Primes acquises pour propre compte	3 184 307	1 869 192	236 684	0	-6 319	5 283 864
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-3 057 830	-1 455 784	-154 941	-206	24 497	-4 644 264
Compensation des risques entre assureurs	-127 816	-5 460	0	0	0	-133 277
Participation des assurés aux excédents	-155	-76 630	-1 290	0	0	-78 075
Charges d'exploitation pour propre compte	-168 093	-278 079	-53 272	-62 961	49 374	-513 031
Autre résultat d'exploitation	-44	-304	-143	66 984	-67 553	-1 060
Résultat technique d'assurance	-169 630	52 934	27 037	3 817	0	-85 842
Produits des placements de capitaux	77 104	78 527	60 935	10 916	-11 243	216 239
Charges des placements de capitaux	-193 517	-169 660	-112 467	-17 545	14 477	-478 712
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	116 354	90 964	8 747	0	0	216 065
Résultat des placements de capitaux	-59	-169	-42 785	-6 629	3 234	-46 409
Résultat d'exploitation	-169 689	52 765	-15 748	-2 813	3 234	-132 251
Résultat hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	342	-25	0	32	0	349
Résultat consolidé avant impôts	-169 348	52 740	-15 748	-2 780	3 234	-131 902
Impôts sur les bénéfices	0	-878	4 006	-907	0	2 221
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	-337	0	-337
Résultat consolidé	-169 348	51 862	-11 742	-4 024	3 234	-130 017

Compte de résultat consolidé par segment 2021

Montants en milliers de francs	LAMal 2021	LCA 2021	Accident 2021	Autres 2021	Éliminations 2021	Total 2021
Primes acquises pour propre compte	3 136 224	1 733 494	251 966	0	-6 477	5 115 207
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 830 520	-1 372 842	-178 598	-513	21 040	-4 361 434
Compensation des risques entre assureurs	-196 861	-4 473	0	0	0	-201 334
Participation des assurés aux excédents	-266	-60 025	-1 112	0	0	-61 402
Charges d'exploitation pour propre compte	-155 094	-237 972	-57 238	-21 388	8 284	-463 407
Autre résultat d'exploitation	-1 106	-376	-464	22 950	-22 848	-1 844
Résultat technique d'assurance	-47 623	57 807	14 553	1 049	0	25 787
Produits des placements de capitaux	81 250	132 761	93 144	2 096	-1 202	308 050
Charges des placements de capitaux	-38 344	-39 510	-27 779	-6 792	5 826	-106 599
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-13 832	-71 564	-10 183	0	0	-95 579
Résultat des placements de capitaux	29 074	21 686	55 183	-4 696	4 625	105 872
Résultat d'exploitation	-18 548	79 493	69 736	-3 647	4 625	131 659
Résultat hors exploitation	0	-121	121	0	0	0
Résultat exceptionnel	208	-1	0	-20	0	187
Résultat consolidé avant impôts	-18 340	79 371	69 857	-3 667	4 625	131 846
Impôts sur les bénéfices	0	-27 951	-19 359	876	0	-46 435
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	119	0	119
Résultat consolidé	-18 340	51 420	50 498	-2 672	4 625	85 530

Annexe aux comptes annuels consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés 2022 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux

Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20% sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	34 965 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Assurance-santé SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
esurance SA, Zurich	100%	Intégralement consolidée	100 000
curafox SA, Roggwil (BE)	51,0%	Intégralement consolidée	100 000
alcuris SA, Zurich	51,0%	Intégralement consolidée	100 000
PureSana SA, Zurich	51,0%	Intégralement consolidée	100 000

Suite à une restructuration du groupe, SWICA Holding SA est désormais la seule société mère du groupe.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels consolidés est fixée au 31 décembre 2022.

Modification du périmètre de consolidation

En raison d'une restructuration du groupe, celui-ci est désormais détenu uniquement par la société mère SWICA Holding SA (auparavant détenu conjointement par les sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA). En outre, les deux participations d'alcuris SA, Zurich et de PureSana SA, Zurich ont été acquises au cours de l'année sous revue à hauteur de 51 % chacune et font donc désormais partie du périmètre de consolidation.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Stocks de marchandises

SWICA Management SA propose depuis le 22 janvier 2021 le dispositif de télé-médecine TytoHome. Cette marchandise destinée à la vente est inscrite au bilan comme stock de marchandises et vendue en l'état. Le prix d'achat en CHF des appareils est inscrit au bilan.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et pres-

tations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieil-

lissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,16%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2021
Biens-fonds et bâtiments	640 098	55 552	0	33 474	729 124
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 706 284	430 481	-203 599	-4 846	1 928 320
Placements de capitaux à revenu fixe	291 131	196 258	-236 616	-1 724	249 049
Actions et placements analogues	150 028	33 218	-29 150	20 314	174 410
Placements collectifs	1 195 928	236 020	-293 124	47 364	1 186 188
Instruments financiers dérivés	490	-157	193	3 139	3 665
Participations	3 419	0	-609	0	2 810
Emprunts et hypothèques	1 969	2	0	0	1 971
Réserve de cotisations de l'employeur	7 060	0	-448	0	6 612
Total	3 996 407	951 373	-763 353	97 721	4 282 148

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2021	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2022
Biens-fonds et bâtiments	729 124	72 053	-1 393	29 674	829 458
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 928 320	525 306	-602 650	1 257	1 852 232
Placements de capitaux à revenu fixe	249 049	546 859	-562 253	-17 360	216 295
Actions et placements analogues	174 410	21 262	-30 863	-31 045	133 763
Placements collectifs	1 186 188	290 506	-396 484	-191 347	888 863
Instruments financiers dérivés	3 665	32	-50	-1 418	2 228
Participations	2 810	2 000	-315	0	4 495
Emprunts et hypothèques	1 971	0	-2	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	6 612	0	-2 112	0	4 500
Total	4 282 148	1 458 017	-1 596 122	-210 239	3 933 804

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 646 979 au 31 décembre 2022 (année précédente: KCHF 1 927 970).

Participations

Cette position inclut les participations non consolidées qui sont inscrites au bilan au prix d'achat.

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint -10,8 % durant l'exercice sous revue (année précédente: 3,8 %).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	2021	2022					
		Valeur nette de marché 31.12.2021	Valeur de marché actifs 31.12.2021	Valeur de marché passifs 31.12.2021	Valeur nette de marché 31.12.2022	Valeur de marché actifs 31.12.2022	Valeur de marché passifs 31.12.2022
Opérations à terme	Couverture de change	3 665	297 088	-293 424	2 228	2 235	-6

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	444
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2021	9 452
Entrées	1 364
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	10 816
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2021	-9 008
Amortissements planifiés	-1 355
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	-10 362
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	453
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2021	10 816
Entrées	2 033
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	12 848
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2021	-10 362
Amortissements planifiés	-1 794
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	-12 156
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	692

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	7 195	19 458	1 800	351	28 805
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2021	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
Entrées	563	5 075	645	183	6 467
Sorties	0	0	0	-128	-128
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2021	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Amortissements planifiés	-1 480	-2 731	-1 054	-215	-5 481
Sorties	0	0	0	56	56
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	6 278	21 802	1 392	247	29 718
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
Entrées	469	6 526	4 065	195	11 254
Sorties	-5	0	-33	-35	-74
Situation au 31.12.2022	20 227	37 274	20 277	2 056	79 835
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Amortissements planifiés	-1 551	-2 984	-1 719	-173	-6 428
Sorties	5	0	33	33	71
Situation au 31.12.2022	-15 032	-11 930	-16 540	-1 790	-45 292
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	5 195	25 344	3 737	266	34 543

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Winterthour et Genève.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Primes	161 707	103 878	57 829
Intérêts courus	8 707	8 415	292
Autres comptes de régularisation actifs	7 470	1 444	6 026
Total comptes de régularisation actifs	177 883	113 736	64 147

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	227 973	218 362	9 611
Organisations d'assurance	9 601	11 538	-1 937
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	38 427	52 962	-14 535
Total créances	276 017	282 877	-6 860

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 13 712 ont été amorties (année précédente: KCHF 5 023).

Durant l'exercice sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 89 312 (année précédente: KCHF 112 022) ont été pris en charge par la Confédération et à hauteur de KCHF 363 (année précédente: KCHF 664) par l'office de la santé du Liechtenstein. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats. Dans les autres créances sont inclus KCHF 11 325 (année précédente: KCHF 28 860) à l'encontre de la Confédération et KCHF 44 (année précédente: KCHF 304) à l'encontre de l'office de la santé du Liechtenstein pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2021	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560
Constitutions	25	158 892	9 414	485	20 438	35 860	7 526	72 607	305 248
Dissolutions	-44	-167 170	-4 937	-25 511	-4 791	-4 050	-4 099	-10 805	-221 407
Total variation	-19	-8 278	4 477	-25 025	15 647	31 810	3 427	61 802	83 841
Situation au 31.12.2021	25	942 802	23 270	407 614	179 073	111 161	77 092	670 364	2 411 400
Constitutions	57	243 828	3 731	9 374	7 686	5 672	8 295	476	279 119
Dissolutions	-57	-147 111	-4 844	-9 518	-5 727	-46 317	-4 117	-22 151	-239 843
Total variation	0	96 717	-1 112	-144	1 959	-40 646	4 178	-21 676	39 276
Situation au 31.12.2022	25	1 039 518	22 158	407 471	181 032	70 515	81 270	648 688	2 450 677

* La part de réassurance s'élève à KCHF 126 au 31 décembre 2022 (année précédente: KCHF 78).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2021	359	0	359
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	-359	0	-359
Total variation	-359	0	-359
Situation au 31.12.2021	0	0	0
Constitutions	1 270	0	1 270
Dissolutions	0	0	0
Total variation	1 270	0	1 270
Situation au 31.12.2022	1 270	0	1 270

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2021	576 331
Constitutions	95 579
Dissolutions	0
Total variation	95 579
Situation au 31.12.2021	671 910
Constitutions	0
Dissolutions	-216 065
Total variation	-216 065
Situation au 31.12.2022	455 845

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Courtages	41 751	36 982	4 769
Compensation des risques	49 636	123 849	-74 213
Provisions à court terme pour impôts	1 634	27 201	-25 566
Autres passifs transitoires	29 596	30 431	-834
Total comptes de régularisation passifs	122 617	218 462	-95 845

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	182 850	195 038	-12 188
Preneurs d'assurance	324 737	298 242	26 495
Agents et intermédiaires	-4 915	-3 850	-1 064
Autres dettes	36 843	15 854	20 988
Total dettes	539 516	505 285	34 231

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Primes des assurés	5 282 878	5 115 512
Parts des primes des réassureurs	-2 169	-2 402
Contributions des pouvoirs publics	3 155	2 078
Variation des reports de primes	0	19
Total primes acquises pour propre compte	5 283 864	5 115 207

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Prestations payées brutes	-5 161 972	-4 822 729
Participation aux coûts des assurés	552 198	534 560
Variation des provisions techniques	-39 276	-83 860
Parts des réassureurs	4 786	10 596
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 644 264	-4 361 434

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022 Montant pour propre compte	2022 Parts des réassureurs	2022 Montant brut	2021 Montant pour propre compte	2021 Parts des réassureurs	2021 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-96 765	48	-96 717	10 514	-2 236	8 278
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	1 112	0	1 112	-4 477	0	-4 477
Provisions de vieillissement	144	0	144	25 025	0	25 025
Capitaux de couverture des rentes	-1 959	0	-1 959	-15 647	0	-15 647
Participation aux excédents	40 646	0	40 646	-31 810	0	-31 810
Autres provisions techniques	-4 178	0	-4 178	-3 427	0	-3 427
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	21 676	0	21 676	-61 802	0	-61 802
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-39 324	48	-39 276	-81 624	-2 236	-83 860

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Charges de personnel	-235 376	-220 842
Frais de locaux	-18 039	-18 451
Charges informatiques	-101 761	-89 643
Marketing et publicité	-30 593	-16 113
Autres charges administratives	-37 130	-33 058
Dédommagements reçus pour frais administratifs	22 460	21 514
Frais administratifs directs	-104 371	-99 977
Amortissements	-8 222	-6 836
Total charges d'exploitation pour propre compte	-513 031	-463 407

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -71 895 (année précédente: KCHF -71 047).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 508 (année précédente: KCHF 915), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF -1 569 (année précédente: KCHF -2 759) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2022 Bénéfices et pertes réalisés	2022 Bénéfices et pertes non réalisés	2022 Total	2021 Bénéfices et pertes réalisés	2021 Bénéfices et pertes non réalisés	2021 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	26 160	42 215	68 375	25 147	43 975	69 123
Placements de capitaux à revenu fixe	29 162	12 295	41 458	26 899	9 217	36 116
Actions et placements analogues	10 790	27 388	38 179	13 705	22 716	36 420
Placements collectifs (fonds)	44 180	2 833	47 013	73 988	75 998	149 986
Instruments financiers dérivés	18 193	2 995	21 188	10 563	5 812	16 375
Emprunts et hypothèques	27	0	27	30	0	30
Total produits des placements de capitaux	128 513	87 726	216 239	150 331	157 718	308 050
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-5 017	-12 540	-17 557	-3 084	-10 501	-13 586
Placements de capitaux à revenu fixe	-102 756	-28 398	-131 155	-11 534	-15 787	-27 321
Actions et placements analogues	-1 207	-58 434	-59 641	-1 118	-2 402	-3 520
Placements collectifs (fonds)	-39 542	-194 180	-233 722	-2 908	-28 634	-31 542
Instruments financiers dérivés	-24 915	-4 413	-29 328	-21 443	-2 673	-24 116
Emprunts et hypothèques	-1	0	-1	-21	0	-21
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-7 308	0	-7 308	-6 493	0	-6 493
Total charges des placements de capitaux	-180 747	-297 965	-478 712	-46 602	-59 997	-106 599
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	216 065	216 065	0	-95 579	-95 579
Total résultat des placements de capitaux	-52 234	5 825	-46 409	103 730	2 142	105 872

19. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2022, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2022	6 612
Apports	0
Dissolutions	-2 112
Rémunération	0
Situation au 31.12.2022	4 500
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-2 112

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 20 988.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 104,9% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 2 480 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 13 759 (année précédente: KCHF 13 880).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 61 083 (année précédente: KCHF 61 500).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

Une garantie de la part de SWICA assurance-maladie SA existe envers la Fondation de prévoyance du personnel SWICA afin d'assurer le financement. En cas de découvert de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, le degré de couverture de 100% sera rétabli, la garantie étant néanmoins limitée à 10% maximum des engagements de prévoyance. En raison d'une restructuration du groupe, la garantie sera reprise à compter du 01.01.2023 par SWICA Assurances SA. Au cours de l'année sous revue, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'élève à 104,9%.

Honoraires de l'organe de révision

— Prestations de révision: KCHF 532 (année précédente: KCHF 496)
— Autres prestations: KCHF 249 (année précédente: KCHF 363)

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation SWICA Organisation de santé élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu suite à la date de clôture du bilan n'est à mentionner.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de SWICA Holding AG Winterthour

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SWICA Holding AG et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau des fonds propres consolidés et le compte de résultat consolidé par segment pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 45 à 69) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes conso-

lidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe

comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Nebojsa Baratovic Expert-réviseur agréé Réviseur responsable	Angela Marti Experte-révisseuse agréée
--	--

Zurich, le 29 mars 2023

Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

Assurance des soins selon le modèle d'assurance

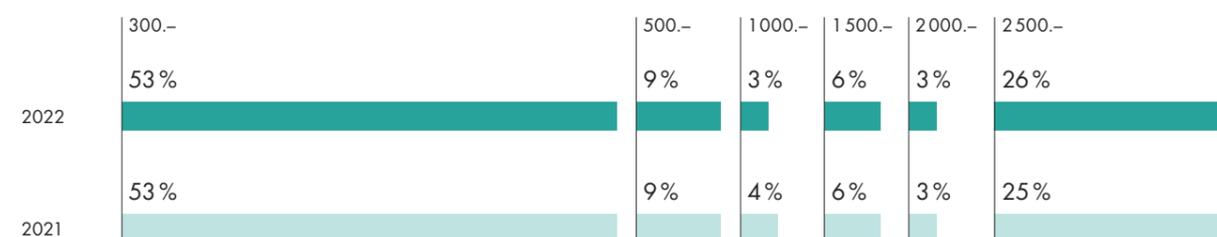
Montants en CHF	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC PROVITA	Total
2022			
Nombre d'assurés	121 455	740 552	862 007
Primes encaissées	509 022 357	2 682 912 988	3 191 935 345
Prestations payées	815 021 657	2 682 569 641	3 497 591 298
Participation aux coûts des assurés	70 416 261	442 051 380	512 467 641
Prestations payées nettes	744 605 396	2 240 518 261	2 985 123 657
2021			
Nombre d'assurés	120 859	730 376	851 235
Primes encaissées	508 795 635	2 628 513 688	3 137 309 323
Prestations payées	765 351 670	2 588 053 422	3 353 405 092
Participation aux coûts des assurés	69 978 828	424 343 285	494 322 113
Prestations payées nettes	695 372 842	2 163 710 137	2 859 082 979

Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

Montants en CHF	2022	2021	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	898 138 346	870 315 745	27 822 601	3,2
Hôpital, stationnaire	652 023 690	644 185 582	7 838 108	1,2
Hôpital, ambulatoire	694 439 317	646 390 658	48 048 659	7,4
Médicaments, médecin	275 665 887	262 937 220	12 728 667	4,8
Médicaments, pharmacie	348 279 202	320 095 966	28 183 236	8,8
Établissements médico-sociaux	151 085 192	135 700 865	15 384 327	11,3
Physiothérapeutes	132 760 779	130 294 676	2 466 103	1,9
Laboratoires	99 695 060	102 511 099	-2 816 039	-2,7
Autres prestations	245 503 825	240 973 281	4 530 544	1,9
Total des prestations	3 497 591 298	3 353 405 092	144 186 206	4,3

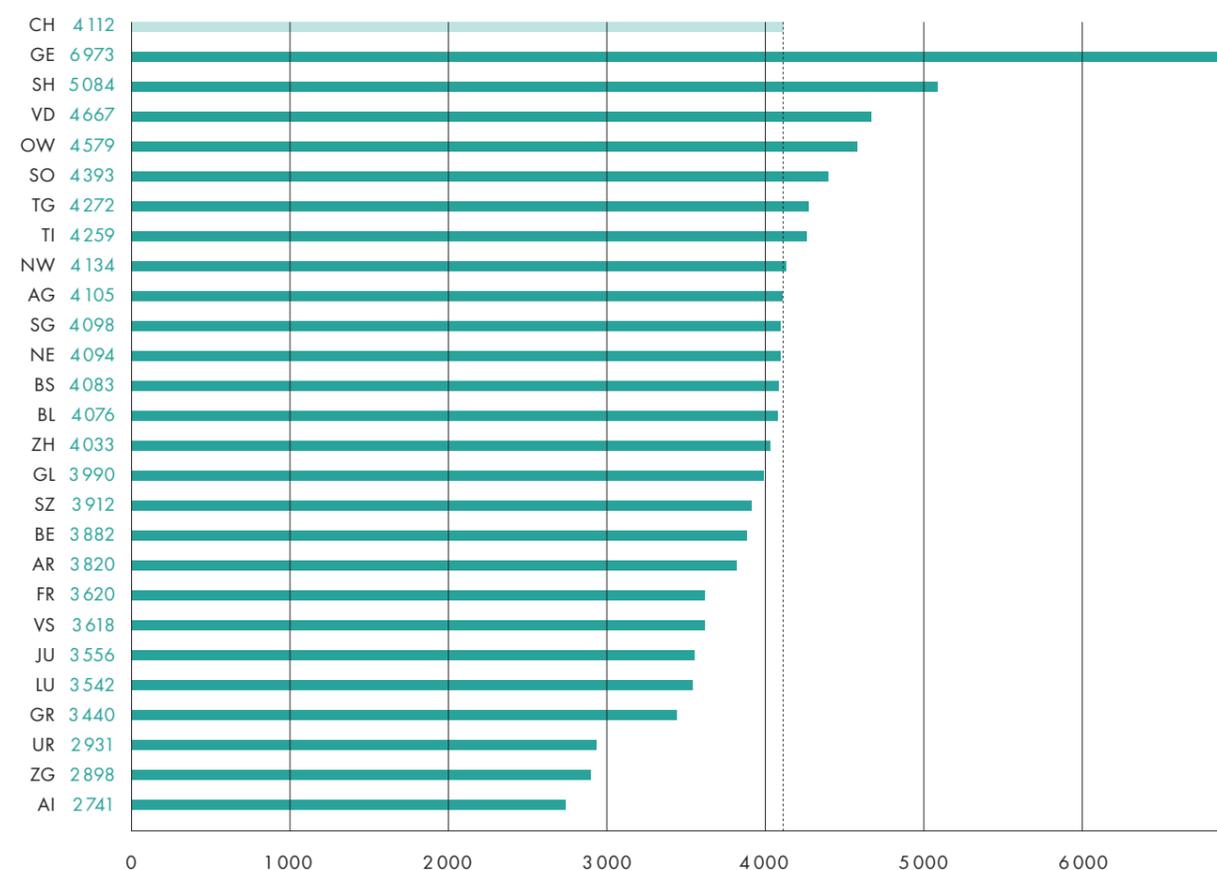
Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



Assurance des soins LAMal

Frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)





«Nous sommes fiers d'être le
seul assureur-maladie joignable
7 jours sur 7, 24 heures sur 24.»

Dr Reto Dahinden
CEO SWICA



«SWICA a depuis longtemps
pour priorité les soins intégrés,
qui aident les patients et les
patientes à trouver le prestataire
approprié.»

Dr Carlo Conti
PCA SWICA

Durabilité.

SWICA voit la durabilité comme une valeur première et considère qu'en tant qu'organisation de santé, elle assume une responsabilité particulière dans ce domaine. L'entreprise est gérée selon des principes propres à garantir sa pérennité et sa stabilité financière.

Pour l'entreprise, une approche orientée vers la durabilité est la condition fondamentale à remplir pour atteindre ses objectifs. Jamais la pure optimisation du profit n'a primé, mais plutôt le principe selon lequel il appartient à SWICA de mener une action résolument axée sur des solutions et sur l'offre de services d'une qualité supérieure à la moyenne. C'est pourquoi, à partir de cette année, nous dédions un chapitre entier à ce sujet et nous nous basons sur les normes de la → [Global Reporting Initiative \(GRI\)](#) pour établir nos rapports. Le contenu se fonde sur les champs thématiques que SWICA a déterminés en collaboration avec les parties prenantes concernées par l'organisation de santé. Le rapport annuel informe régulièrement sur la réalisation d'objectifs concrets fixés à l'appui de ces derniers.

Engagement avec les parties prenantes

Ont pris part au dialogue avec les parties prenantes celles à même d'être majoritairement concernées par notre activité ou d'influer sur cette dernière. Il s'agit des personnes assurées (particuliers), du personnel, des fournisseurs de prestations (professionnelles et professionnels de la santé et hôpitaux) et des partenaires. Afin de connaître les diverses exigences de ces parties prenantes en termes de durabilité, SWICA a mené des consultations intenses de novembre 2021 à janvier 2022. Un échange continu était nécessaire pour que les exigences changeantes ou nouvelles puissent être identifiées à temps.

Principales parties prenantes	Forme de dialogue	Autres canaux de communication
Particuliers	Entretiens personnels	– Magazine clientèle «actualités» – Retours via le service clientèle ou les points de vente / conseillères et conseillers clientèle – Retours en ligne via le formulaire de contact
Collaboratrices et collaborateurs	Ateliers pour workshop	– Entretiens personnels et réguliers, formations, gestion des idées
Fournisseurs de prestations	Entretiens	– Échange continu dans le cadre de la gestion des partenaires
Partenaires	Entretiens	– Rencontres régulières et individuelles, projets et engagements communs

Se concentrer sur l'essentiel

Pour choisir les champs d'action pertinents en matière de développement durable, SWICA s'est appuyée sur sa gestion des risques, sur l'Agenda 2030 pour le développement durable du Conseil fédéral, sur les évolutions réglementaires et sur l'évaluation des parties prenantes. Une étude d'impact sur SWICA a été réalisée pour chacun des thèmes (perspective outside-in). Afin de répondre aux attentes des principales parties prenantes, les thèmes ont été classés par ordre de pertinence. Les attentes des clientes et clients et du personnel arrivent en tête.

Après l'implication des parties prenantes et l'analyse d'impact, les thèmes sélectionnés ont été regroupés en quatre clusters: «Pour l'équipe», «Pour SWICA», «Pour le système de santé» et «Pour l'environnement». Des objectifs et des mesures ont aussi été fixés à partir des champs d'action révélés par une analyse de pertinence. Dans le but d'obtenir les effets escomptés, nous nous sommes limités à des champs d'action vus comme très pertinents par nos parties prenantes et ayant à la fois une forte incidence sur SWICA.

1. POUR L'ÉQUIPE

Satisfaction, développement et fidélisation du personnel



Les collaboratrices et collaborateurs sont essentiels à nos yeux

parce qu'ils influencent de manière déterminante l'expérience client. Pour SWICA, promouvoir son personnel est une priorité, car seuls des collaborateurs et collaboratrices compétents et engagés obtiennent les meilleurs résultats dans les enquêtes de satisfaction. Un degré de satisfaction élevé du personnel et un large éventail de formations continues et de perfectionnement doivent contribuer au bien-être et au succès durable de l'entreprise.

OBJECTIF 1:

SWICA est, aujourd'hui comme demain, un employeur moderne et attrayant, avec des collaboratrices et collaborateurs engagés et heureux.

Tous les trois ans au moins, un nouveau sondage mesure la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. S'il n'y en a pas eu en 2022, le prochain est prévu en 2023. Le dernier, mené en 2021, a révélé un score de 74 points sur 100 concernant la satis-

faction générale, soit une augmentation de trois points de pourcentage par rapport à celui de 2018. Ce résultat répond à nos attentes et montre la très grande satisfaction des collaboratrices et collaborateurs envers SWICA comme employeur.

MESURES:

- SWICA propose des conditions d'engagement attrayantes.
- Depuis avril 2022, une flexibilité accrue est offerte grâce au concept Work Anywhere.
- Nous attachons beaucoup d'importance au bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle, de sorte que le travail à temps partiel est presque toujours possible.
- Les soins maternels et paternels d'un nouveau-né sont essentiels. C'est pourquoi les jeunes pères bénéficient d'un congé paternité de quatre semaines payées au plein salaire. Les mères ont droit à 16 semaines de congé maternité également payées au taux plein.

OBJECTIF 2:

SWICA encourage une culture unique en son genre et permet à ses collaboratrices et collaborateurs d'utiliser et de développer leurs compétences pour tendre vers le succès.

SWICA s'est fixé pour objectif de mener chaque année un entretien avec tous les membres du personnel, portant sur l'évaluation de leurs propres performances et sur leur développement professionnel. Durant l'année sous revue, un entretien de ce type a été mené avec 99,8 % d'entre eux. Le différentiel de 0,2 % s'explique par les engagements temporaires et les absences prolongées.

MESURES:

- Un programme de gestion des talents vise à garantir la promotion des talents internes à tous les niveaux hiérarchiques.
- Pour permettre à nos collaboratrices et collaborateurs d'utiliser leurs compétences dans leur travail quotidien, un concept de management moderne s'avère indispensable. C'est la raison pour laquelle nous avons renforcé ce dernier au cours de l'exercice sous revue. Les cadres bénéficient du programme «Diriger@SWICA».

OBJECTIF 3:

SWICA assume consciemment sa responsabilité d'employeur et apporte une contribution précieuse à la société en offrant des emplois de qualité et en investissant dans son personnel.

En 2022, 190 cours ont été organisés à l'interne. SWICA participe en outre à la formation continue externe à hauteur de 532 francs par an et par poste à plein temps. Les personnes disposant d'une longue expérience sont très appréciées: 21 % des collaboratrices et collaborateurs ont plus de 50 ans.

MESURES:

- SWICA, l'un des leaders de la formation dans le secteur de l'assurance-maladie, offre une place d'apprentissage à 55 jeunes dans différents métiers.
- Après l'apprentissage, SWICA propose des offres de perfectionnement individuel destinées à développer la relève et donne aussi la possibilité de travailler dans d'autres régions linguistiques de Suisse.

- En 2022, les membres du personnel disposaient de 95 modules de formation spécialisés, de 25 segments de formation des cadres et de 145 e-learning qu'ils pouvaient suivre durant leur temps de travail.

Santé des collaboratrices et collaborateurs



Nous considérons la protection et la promotion de la santé comme une tâche essentielle de notre organisation. En toute logique, notre promesse de prestations ne s'applique pas seulement à notre clientèle, mais aussi à nos collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à leurs familles.

OBJECTIF:

SWICA soutient la santé des membres de son personnel et de leur famille de manière active.

Le niveau d'épuisement chez SWICA est bien en deçà de la moyenne nationale. Grâce à un leadership fort, à des tâches claires, à l'estime, à l'équité et au soutien, l'énergie de notre personnel peut être utilisée de manière ciblée et le niveau d'épuisement reste faible.

MESURES:

- SWICA offre à son personnel un environnement et des horaires de travail sains propices à un bon équilibre entre travail et vie privée.
- SWICA est récipiendaire du label Friendly Work Space.
- Promotion Santé Suisse réalise chaque année une analyse du stress professionnel et les résultats servent à améliorer la situation au poste de travail.

- Les membres du personnel ont accès aux offres de promotion de la santé et de prévention.
- Des remises sur les primes d'assurance leur sont accordées à eux et à leurs familles.

2. POUR SWICA

Placements et immobilier



SWICA se soucie des individus et de leur santé. Plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. L'entreprise est gérée selon des principes propres à garantir sa pérennité et sa stabilité financière. Pour pouvoir faire face à nos obligations financières envers notre clientèle, nous devons constituer des réserves que nous plaçons dans différents portefeuilles. Souhaitant également assumer notre responsabilité d'investisseur institutionnel, nous tenons compte de la durabilité dans nos décisions de placement.

OBJECTIF:

SWICA met en œuvre une stratégie de placement durable.

MESURES:

- SWICA poursuit une stratégie de placement largement passive et diversifiée dans plusieurs catégories. Nos gestionnaires de portefeuilles utilisent déjà des formes d'investissement durables en engageant un dialogue direct avec les entreprises ou en utilisant des listes d'exclusion.
- En 2022, le critère de durabilité (ESG) a été placé au cœur de l'élaboration de la stratégie de placement. En tant qu'investisseur, SWICA assume ainsi une responsabilité encore plus grande. À compter de 2023, nous investissons dans des indices ESG établis avec des critères positifs et négatifs.

- À l'avenir, SWICA mesurera systématiquement l'effet du développement durable sur les placements.

Protection des données et sécurité de l'information



En qualité d'organisation de santé, nous traitons des données éminemment confidentielles

touchant à la santé de nos clientes et clients. Ces données sont particulièrement sensibles et la garantie de la protection des données et de la sécurité de l'information – pour la clientèle, le personnel et les autres parties prenantes – est un préalable à toute relation d'affaires basée sur la confiance. Cela repose sur une utilisation responsable des données et des nouvelles technologies, en tenant compte des risques de sécurité et des cyberrisques.

OBJECTIF:

SWICA garantit un traitement confidentiel et donc la protection des données personnelles de sa clientèle et de son personnel.

MESURES:

- Tous les membres du personnel sont soumis à l'obligation légale de garder le secret, qu'ils sont tenus de respecter à tout moment. Ils doivent signer une déclaration de confidentialité correspondante, qui les rend attentifs à leurs obligations en matière de traitement diligent des données personnelles sensibles. Cela permet de renforcer la sensibilité générale à ce sujet.
- Comme la protection des données et la sécurité de l'information font partie intégrante du processus d'intégration des nouvelles recrues, la sensibilisation sur ce point est acquise dès le départ.

- Elle se poursuit par le biais de formations régulières, également en ligne. L'accent porte sur l'utilisation conforme des données personnelles sensibles et sur le comportement à adopter pour identifier et contrer les cyberattaques.
- Tous les principes de traitement des données conformément aux dispositions légales en vigueur sont régis par le règlement sur la protection des données et font l'objet de contrôles internes.
- Un système de gestion pour l'amélioration continue est mis en place.

3. POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

Santé des clientes et des clients



La vision d'entreprise «Nous nous engageons pour votre santé, parce que la santé passe avant tout» constitue le fondement de l'activité de SWICA. Nous agissons en faveur de la santé de nos clientes et clients. En cas de maladie, ils sont accompagnés de manière efficace et compétente et tout est mis en œuvre pour que les personnes souffrant de maladies chroniques ou de limitations durables jouissent malgré tout de la meilleure qualité de vie possible (vous trouverez de plus amples informations dans la → [stratégie de SWICA](#)). Toute personne qui reste active, prend des mesures pour une alimentation saine ou veille à son bien-être, que ce soit en pratiquant la danse, le golf, le tennis, l'escalade, le fitness, le yoga ou en recourant à des conseils nutritionnels, à des massages, à la pleine conscience ou à un entraînement personnel, bénéficie de généreuses contributions de SWICA. Plus d'une centaine d'offres sont concernées et tout le monde y trouvera son bonheur. La prévention comprend les mesures qui visent à éviter ou à diminuer certains troubles et

maladies ainsi que leurs répercussions négatives. SWICA participe, au titre des assurances complémentaires COMPLETA PRAEVENTA et OPTIMA, à de nombreuses mesures de prévention mises en œuvre par des partenaires ou des prestataires reconnus par SWICA. Se préoccuper de la santé des clientes et des clients est ancré non seulement dans la vision, mais aussi dans la mission de SWICA. Les parties prenantes ont jugé ce thème pertinent.

OBJECTIF:

SWICA agit en faveur de la santé de ses clientes et clients. S'ils sont malades, elle les soutient et les accompagne de manière globale.

MESURES:

- Miser tant sur la prévention que sur l'accompagnement empathique et personnalisé lors de maladies est au cœur de la stratégie.
- SWICA propose des programmes spécialement conçus pour les personnes souffrant de maladies chroniques.
- Ils sont principalement axés sur le sport et l'activité physique.
- Des entretiens de conseil personnels sont également possibles.

TEMPS FORTS:

- BENEVITA, le coach santé numérique avec système de bonus, favorise la santé physique, une alimentation équilibrée et le bien-être.
- santé24 propose différentes consultations par téléphone: de la consultation en psychologie et psychiatrie aux conseils de vaccination pour les parents, en passant par les conseils diététiques.
- Grâce à l'application médicale BENECURA, les personnes assurées chez SWICA peuvent soumettre leurs symptômes à un SymptomCheck numé-

rique et recevoir des recommandations sur la marche à suivre.

- Hormis un suivi médical et personnalisé, les programmes de Disease Management comportent un plan de traitement adapté aux besoins des personnes concernées.
- La Patient Empowerment Initiative, un nouveau système tarifaire, entend indemniser davantage les hôpitaux qui améliorent leurs résultats thérapeutiques.

Qualité et efficacité du système de santé



Le système de santé souffre de l'augmentation constante du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques. Les soins aux personnes souffrant de maladies multiples sont particulièrement complexes et leur qualité dépend de manière décisive de celle de la concertation entre les médecins et les spécialistes impliqués. La pénurie de personnel qualifié et de nombreux autres facteurs rendent difficile la garantie de soins de santé optimaux et axés sur les patientes et patients. Les soins intégrés doivent consister à coordonner de façon optimale les interventions tout au long du parcours de la patiente ou du patient. L'objectif est de prévenir les problèmes suivants:

- Excès de soins: mesures manifestement inutiles, voire nocives
- Déficit de soins: recours insuffisant aux mesures pertinentes
- Soins inadaptés: prodigués en lieu et place d'alternatives plus sûres et plus efficaces

Les soins intégrés doivent améliorer la qualité du système de santé et freiner la hausse des coûts. Ils permettent aussi de consommer moins de ressources, ce qui est bon pour la planète. Comme l'a montré l'analyse de pertinence, les parties prenantes estiment qu'il est important que SWICA s'engage pour la qualité et l'efficacité du système de santé.

OBJECTIF:
SWICA promeut le développement durable dans le domaine de la santé en améliorant systématiquement la qualité et l'efficacité des soins.

MESURES:

- Nous jouons un rôle de boussole pour la clientèle et, dans le sillage des soins intégrés et des services de télémédecine, nous contribuons activement à réduire la prise en charge excessive, inadaptée ou lacunaire.
- Les soins intégrés sont ancrés dans la → [stratégie de SWICA](#).

TEMPS FORTS:

- Durant l'exercice sous revue, SWICA, l'Hôpital cantonal de Winterthour et Medbase ont lancé ensemble le système de soins intégrés Trio+ pour la région de Winterthour.
- Medbase, Hirslanden, le Groupe Mutuel, Helsana et SWICA ont fondé l'écosystème de santé Compassana. Ce dernier vise à améliorer la coordination dans le domaine médical, de manière à fournir une meilleure qualité des soins et à appliquer des processus plus efficaces.
- Le Customer Journey Réadaptation offre un accompagnement et un suivi spécifiques durant une réadaptation stationnaire.

Le projet pilote Home Tele Care réunit les médecins pratiquant la télémédecine chez santé24 et les spécialistes mobiles de Spitex qui soutiennent et soignent les patientes et patients à leur domicile.

4. POUR L'ENVIRONNEMENT Une planète en bonne santé



Le changement climatique et la perte de biodiversité ont un impact négatif sur la santé des personnes et par conséquent sur le point central de la vision et de la → [stratégie de SWICA](#). Selon l'«Atlas environnemental – La Suisse et ses chaînes d'approvisionnement» (2020), le secteur de la santé en tant que branche génère une charge environnementale élevée. Nous souhaitons faire changer les choses en nous focalisant sur la prévention et la promotion de la santé et en nous efforçant de poursuivre la mise en place de soins intégrés. Cela est possible en faisant en sorte que les gens n'aient pas besoin de solliciter le système de santé ou en le rendant aussi efficace que possible. Éviter la consommation inutile de ressources a le plus grand impact positif possible dans toutes les dimensions de la durabilité. C'est pourquoi nous analysons, optimisons et réduisons notre propre consommation de ressources et les émissions qui en résultent. Parallèlement, nous sensibilisons nos parties prenantes, en particulier notre clientèle, nos partenaires et notre personnel, à ce sujet et les encourageons à apporter leur contribution. La santé de la planète doit être favorisée, notamment en collaboration avec notre partenaire, le WWF Suisse, comme précisé par les parties prenantes lors de l'analyse de pertinence. Nous nous sommes fixé les deux objectifs suivants à cet égard:

OBJECTIF 1:
Nous nous engageons pour la protection de la biodiversité et pour une utilisation respectueuse des ressources.

MESURES:

- Les membres du personnel et les clientes et clients sont sensibilisés aux thèmes liés à l'environnement et à leur capacité d'influence, puis invités à agir.
- SWICA optimise les processus de façon à ce qu'ils aient un impact positif sur l'utilisation des ressources.

TEMPS FORTS:

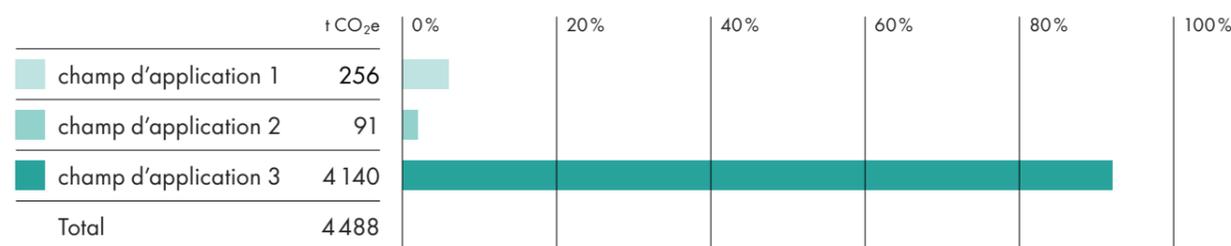
- Des défis BENEVITA sont régulièrement proposés en coopération avec le WWF Suisse.
- SWICA soutient les courses du WWF, qui attirent plus de 13 000 personnes.
- Nous encourageons le passage du format papier à la version numérique lors de l'envoi des documents. 4 000 personnes assurées ont déjà franchi le pas.
- Nous incitons nos clientes et clients à privilégier la version en ligne du magazine «actualités». 52 000 personnes ont déjà opté pour ce dernier.

OBJECTIF 2:
SWICA atteint zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050.

MESURES:

- Émissions de GES et objectifs de réduction de SWICA.
- SWICA réduit ses émissions de GES à zéro émission nette d'ici 2050.
- En interne, une taxe volontaire sur le CO₂ est prélevée sur les émissions restantes. Par ce biais, SWICA finance un projet climatique en partenariat avec le WWF Suisse.
- Nous veillons à sensibiliser et à activer les parties prenantes au moyen de défis BENEVITA ou de notre calculateur climatique en ligne destiné à la clientèle et au personnel.

Résultat du bilan GES 2022



Le champ d'application 1 (toutes les émissions directes) et le champ d'application 2 (émissions dues à l'énergie achetée) ont peu d'importance par rapport aux émissions totales de GES, avec respectivement 6% et 2%. 92% des émissions totales de GES de SWICA relèvent du champ d'application 3 (émissions indirectes restantes). Ce profil d'émissions est caractéristique d'une entreprise de services qui couvre ses

propres besoins en énergie principalement à partir de sources d'énergie renouvelables. Les principaux moteurs des émissions du champ d'application 3 sont la mobilité du personnel et les ressources nécessaires au fonctionnement opérationnel telles que le papier ou les appareils électroniques. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre s'élève à 2 411 kg de CO₂e par collaboratrice ou collaborateur.

Émissions de gaz à effet de serre

La stratégie climatique de SWICA s'appuie sur les recommandations du WWF Suisse et prend en compte les quatre éléments suivants:

1

Bilan transparent de toutes les émissions de GES (champs d'application 1-3)

2

Réduction de toutes les émissions de GES (champs d'application 1-3) en accord avec le SBT 1,5°C

3

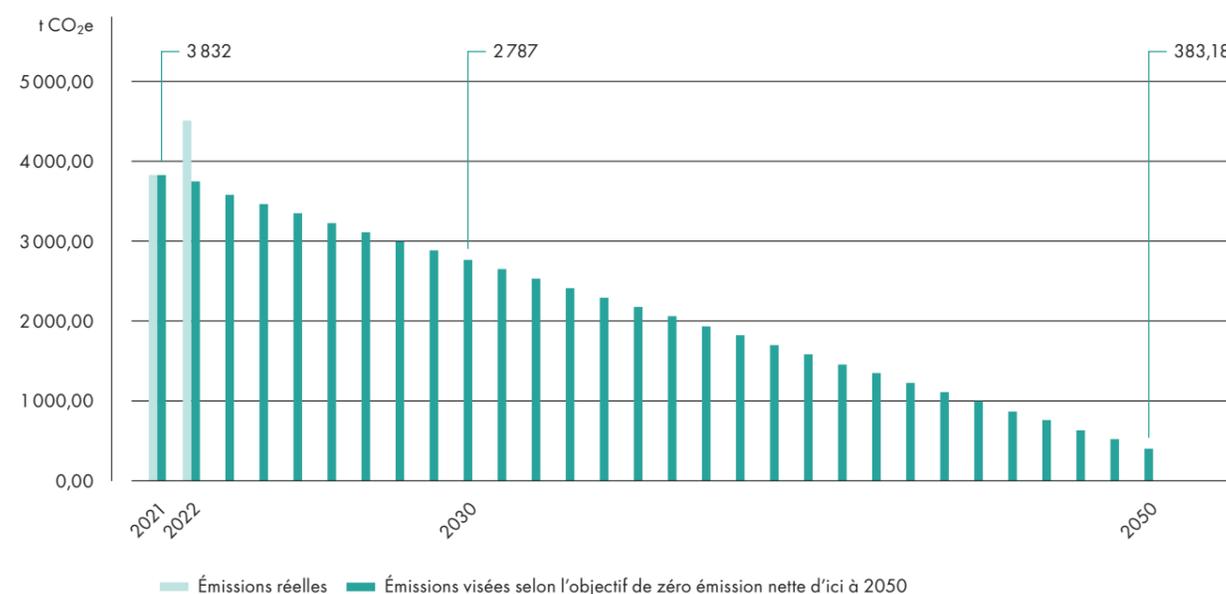
Prise en charge de la responsabilité financière pour les émissions de GES restantes

4

Engagement public et plaidoyer en faveur de la protection du climat

1. Le bilan annuel des émissions de GES est établi conformément au GHG Protocol et relevé par myClimate selon la norme Corporate Carbon Footprint (CCF). Des informations détaillées sont disponibles dans → l'indice GRI.
2. D'ici 2050, l'objectif est d'atteindre zéro émission nette.
3. La taxe interne et volontaire sur les émissions de GES restantes est fixée à 120 francs par tonne de CO₂ émise, par analogie à la taxe sur le CO₂ prélevée par la Confédération. Le financement de projets climatiques est opéré en dehors de la chaîne de création de valeur.
4. SWICA veille à sensibiliser et à activer les parties prenantes en ce qui concerne la protection du climat et de la biodiversité.

Émissions de GES et objectifs de réduction de SWICA



En 2022, SWICA a émis au total 17% de tonnes d'équivalents CO₂ en plus par rapport à l'année de référence 2021. En parallèle, l'augmentation par collaboratrice ou collaborateur à plein temps est, avec 14%, légèrement inférieure. L'augmentation des émissions est principalement due aux nouveaux appareils électroniques destinés au personnel. SWICA a par ailleurs établi son premier bilan GSE en 2021. Cela implique que de nombreuses données ont été collectées pour la première fois ou qu'elles ont été modélisées dans certains domaines. Depuis lors, nous travaillons constamment à l'amélioration de la base de données et des calculs. Toutefois, si une valeur est calculée

différemment, cela peut entraîner des écarts significatifs dans le bilan GES par rapport à l'année précédente. Cela a pour conséquence que les variations ne peuvent pas toujours être expliquées directement par une réduction ou une augmentation des émissions. En outre, il est actuellement difficile, voire impossible, de quantifier de nombreuses émissions du champ d'application 3 en amont au niveau des entreprises, car leur origine se situe bien en dehors des contrôles directs. Nous nous efforçons d'identifier les émissions significatives du champ d'application 3 en collaboration avec nos partenaires et fournisseurs et d'éliminer les points problématiques en la matière.

Perspectives 2023

Afin de recenser les thèmes pertinents au cours de l'année sous revue, SWICA a appliqué l'analyse de pertinence simple. Pour 2023, une double analyse de pertinence est prévue. Celle-ci considère d'une part l'influence de l'entreprise sur les thèmes de la durabilité (perspective inside-out), par exemple sur le changement climatique, et d'autre part l'influence du changement climatique sur l'entreprise (perspective outside-in), y compris sur les résultats financiers. Cette perspective supplémentaire apporte des connaissances importantes concernant l'impact de SWICA sur les personnes, l'environnement et l'économie et permet d'affiner encore la stratégie de durabilité. Pour l'élaboration des enjeux essentiels, SWICA engagera à nouveau le dialogue avec ses parties prenantes et réexaminera les thèmes avec elles dans le cadre d'un échange permanent. Grâce à ce développement, l'orientation sur les effets sera davantage mise en avant et vérifiée à l'aide d'indicateurs. Au cours de l'exercice 2023, nous analyserons également les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et les intégrerons judicieusement dans les systèmes de gestion de SWICA.

Dans le domaine du climat, SWICA s'est engagée à réduire ses émissions à zéro net d'ici 2050, conformément à la trajectoire de réduction, et à assumer la responsabilité financière des émissions résiduelles. Outre les mesures de réduction des émissions, SWICA lance, en collaboration avec le WWF Suisse, un projet de protection du climat et de la biodiversité dans le domaine de l'agriculture régénératrice et de la protection des marais en Suisse. Sur ce point, nous entendons miser fortement sur le thème du community building et impliquer activement notre clientèle et notre personnel dans la mise en œuvre du projet. SWICA souhaite avoir une incidence efficace et durable sur l'environnement et la société dans le cadre de son partenariat avec le WWF Suisse. Nous considérons sans aucun doute les interactions entre l'humain et l'environnement comme un élément important du développement de la santé de nos clientes et clients ainsi que de nos collaboratrices et collaborateurs; parce que la santé passe avant tout.

Des informations détaillées au sujet de la durabilité sont disponibles dans [→ l'indice GRI](#).

SWICA Organisation de santé

Parce que la santé passe avant tout
Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), swica.ch

